

CONSEQUENCES DES GRANDES CHALEURS QUI TOUCHENT LE PAYS

# 332 FEUX DE FORÊTS EN DEUX SEMAINES

P. 7

AFFAIRE DE ÉTUDIANTS  
ARNAQUÉS

**TROIS INFLUENCEURS  
LOURDEMENT CONDAMNÉS**

P. 16

# de l'administration **Le Monde**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

BOUALEM AMOURA  
(S.G. DU SATEF)

**"IL FAUT UNE REFONTE  
RADICALE DU SYSTÈME  
ÉDUCATIF"**

P. 4

N° 1368 VENDREDI 17 - SAMEDI 18 JUIN 2022 - WWW.LEMONDEADM.DZ - ALGÉRIE 20 DA

DES CONVOCATIONS ONT ÉTÉ ENVOYÉS AUX INVESTISSEURS INTÉRESSÉS

# SEIZE DOSSIERS RETENUS POUR LE TRANSPORT AÉRIEN

P. 3



DESSALEMENT

**SONATRACH INSTALLE  
SES CHANTIERS** P. 2

PROMOTION IMMOBILIÈRE

**L'ÉTAT VEUT METTRE  
DE L'ORDRE** P. 6

APPROVISIONNEMENTS DU  
MARCHÉ NATIONAL EN INSULINES



**BENBAHMED  
MET EN DEMEURE  
NOVO NORDISK**

P. 5

D.R.

RÉALISATION DE 3 NOUVELLES STATIONS DE DESSALEMENT D'EAU

# Sonatrach installe ses chantiers

- Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le 5 juin dernier, lors d'un Conseil des ministres, la réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement pour soulager le citoyen du manque d'eau, notamment durant la saison estivale où la consommation d'eau explose.

La prolongement des périodes de sécheresse, doublé par une augmentation de la consommation de l'eau, l'Algérie est contrainte de trouver d'autres solutions à la crise qui touche de nombreuses régions du pays. Suite à l'épisode du manque d'eau de l'été dernier, les autorités ont donc pris le taureau par les cornes et mis le paquet sur le dessalement de l'eau de mer pour soulager les zones côtières. Après Alger et sa banlieues, ainsi que Tipaza, l'an dernier, de nouvelles stations seront réalisées à Boumerdès, Béjaïa et El Taref cet été, apprend-on dans un communiqué de l'Algerian Energy company (AEC), une filiale de Sonatrach, jeudi. En effet, l'AEC a procédé, au courant de cette semaine, à l'installation des



chantiers pour la réalisation de trois nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas de Boumerdes, Bejaïa et El Tarf, a indiqué un communiqué du Groupe. Les chantiers ont été installés en présence des walis et des autorités locales des wilayas concernées par la réalisation de ces stations.

Ces projets, confiés au Groupe Sonatrach, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire du plan d'urgence des pouvoirs publics pour l'année 2021, qui prévoit la réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer avec une capacité de production de 300.000

M3/par jour chacune, au profit de cinq wilayas, à savoir Oran (Cap Blanc), Bejaïa (Tighremt-Toudja), Boumerdes (Cap Djinet), Tipasa (Fouka 2) et El Tarf (Koudiet Ed-draouch).

La réalisation de ces projets stratégiques vitaux pour le pays, est assurée par les filières de Sonatrach à leur tête l'AEC, appuyées par la Société Nationale de Génie Civil et Bâtiment (GCB), l'Entreprise nationale de Canalisations (ENAC SPA), l'Entreprise Nationale de Grands Travaux Pétroliers (ENGTP), ainsi que la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI SPA), selon le même communiqué.

Ces stations contribueront à l'approvisionnement en eau potable et à la résolution du problème d'eau dans ces wilayas, ajoute la même source. Pour rappel, le président de

la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné le 5 juin dernier, lors d'un Conseil des ministres, la réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement pour soulager le citoyen du manque d'eau, notamment durant la saison estivale où la consommation d'eau explose. « Monsieur le Président de la République a instruit le gouvernement de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des ressources en eau non conventionnelles, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des projets de réalisation des cinq stations de dessalement d'eau de mer, dans les délais impartis, en vue d'améliorer l'alimentation des citoyens, en eau potable, surtout avec l'avènement de la saison estivale », lit-on dans le communiqué qui a sanctionné ce Conseil.

K. K.

## PROJET "SOLAR1000"

### Prorogation du délai de remise des offres

Le délai de remise des offres par les entreprises voulant participer au projet de production de 1000 mégawatts en énergie solaire photovoltaïque dénommé "Solar 1000 MW" a été prorogé, a indiqué jeudi la Société algérienne des énergies renouvelables (Shaems) chargée de la gestion de la réalisation du projet. Cette décision de prorogation de délai "fait suite à la demande des investisseurs nationaux et internationaux participants au projet Solar 1000 MW, souhaitant approfondir leurs études techniques et financières", a précisé la société dans un communiqué. Cette démarche intervient "dans le souci d'assurer toutes les conditions de réussite de ce premier projet, qui

revêt un caractère hautement stratégique", expliqué la même source, soulignant que le délai de remise des offres "est reporté à une date ultérieure qui sera communiquée au courant de la semaine prochaine".

L'appel d'offre pour la réalisation de "Solar1000" a été lancé fin décembre dernier par le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables qui a chargé la société "Shaems" de traiter cet appel d'offres. Ce projet consiste en la constitution de Sociétés de Projet (SPV) chargées de réaliser un projet de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 1.000 MW, réparties sur le territoire national, en lots de 50 à 300 MW chacune. Ce projet concerne cinq

wilayas, à savoir Béchar, Ouargla, El Oued, Tougourt et Laghouat et devra contribuer à la création de plus de 5000 emplois directs.

Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation du programme national des énergies renouvelables qui ambitionne d'installer 15.000 MW de sources renouvelables d'ici 2035.

L'énergie électrique qui sera produite à partir des stations sera injectée dans le réseau national, avait assuré le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables relevant que l'investisseur aura une relation commerciale avec Sonelgaz à travers sa filiale SADEG ou avec l'opérateur système.

R. N.

## ALGÉRIE-RUSSIE

### Relancer la coopération dans le domaines des zones industrielles

Le ministre de l'Industrie, M. Ahmed Zeghdar, a convenu, jeudi à Saint-Petersbourg (Russie), avec le ministre russe de l'Industrie et du Commerce, M. Denis Valentinovitch Mantourov, de la nécessité d'intensifier les rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays afin d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques, et de relancer la coopération dans le domaine des zones industrielles, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée en marge de la participation de M. Zeghdar à la 25e édition du Forum économique international de Saint-Petersbourg, a permis aux deux parties de passer en revue l'état de la coopération économique entre les deux pays.

A cette occasion, M. Zeghdar a rappelé à son homologue russe les perspectives "prometteuses" offertes en Algérie, notamment à la faveur du climat d'investissement en plein essor grâce à l'actualisation du cadre juridique des investissements, initiée par le Gouvernement algérien, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

S'agissant des domaines de coopération, les deux ministres "ont convenu d'intensifier les rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays, afin d'établir des partenariats mutuellement bénéfiques garantissant aussi bien l'augmentation du volume des échanges entre l'Algérie et la Russie, et permettant aussi l'accès des produits algériens aux marchés russes, au vu de leur qualité", ajoute la même source.

Les deux parties se sont convenues de la relance de la coopération dans le domaine des zones industrielles, "un domaine dans lequel la Russie a une grande expérience".

La rencontre entre les deux ministres s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, Smail Benamara.

#### Une délégation de General Electric Energy à Alger

■ Le ministre de la Transition Énergétique et des Energies renouvelables, Ziane Benattou, a reçu une délégation de l'entreprise américaine "General Electric Energy LLC", conduite par le président de GE Algérie, Mehdi Ferdjioui, avec qui, il a discuté de la coopération technique pour le développement de la filière éolienne.

Lors de cette rencontre tenue mercredi, M. Ziane a exposé, brièvement, les programmes d'activité de son secteur qui s'articulent autour de la stratégie nationale de la transition énergétique axée, principalement, sur le développement massif et la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a indiqué un communiqué du ministère.

Pour sa part, M. Ferdjioui, a présenté la vision de son groupe industriel en matière de solutions, d'études de développement et d'équipements, dans la filière éolienne, a précisé la même source.

Il a ainsi présenté le projet développement d'un parc éolien au niveau de la région de Djelfa, pouvant accueillir jusqu'à 2000 MW, "en partenariat avec un opérateur national privé", avance le communiqué.

A cette occasion, les deux parties ont eu à "discuter de la coopération technique pour le développement et de la promotion de la filière éolienne vu les grandes potentialités dont dispose l'Algérie en matière de potentiel éolien, de disponibilité de surface de terrain ainsi que de la disponibilité d'ouvrages électriques pour le raccordement et l'injection", selon le communiqué.

Lors des discussions, "la programmation prochaine d'un brainstorming a également été évoquée afin de faire le point sur l'éolien en Algérie, de s'enquérir davantage de l'évolution des technologies mondiales dans le domaine et de promouvoir une coopération Win-Win avec les pays détenteurs de ce type de technologie", ajoute le document. Le ministère signale, d'autre part, "qu'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique dans le domaine des Energies Renouvelables est en cours de finalisation par les deux parties".

DES CONVOCATIONS ONT ÉTÉ ENVOYÉS AUX INVESTISSEURS INTÉRESSÉS

# Seize dossiers retenus pour le transport aérien

● M. Moundji a annoncé l'entrée en service, les prochains jours, d'une nouvelle application de vente électronique de titres de voyage maritime, indiquant qu'il sera procédé à une révision de la plate-forme numérique de réservation de billets d'Air Algérie.

Le ministère des Transports a formellement donné son accord de principe à seize demandes d'investissement dans le domaine du transport aérien, dont neuf relatives aux services du transport aérien public des voyageurs et des marchandises.

C'est ce qu'a révélé, jeudi dernier, le ministre des Transports, Abdelah Moundji, qui répondait à une question orale sur l'avancement du projet d'ouverture du secteur des transports aérien et maritime à la concurrence et l'investissement aux opérateurs privés. Lors d'une plénière au Conseil de la nation, le ministre a indiqué que «ces accords de principe ont été donnés dans le cadre de la promotion de l'investissement dans ce secteur, soit avec des partenariats public-privé ou privé-privé en attente du parachèvement des dossiers requis des opérateurs économiques».

En outre, M. Moundji a relevé quelques obstacles juridiques relatifs à l'acquisition et le traitement des nouveaux équipements des investisseurs, soulignant la nécessité d'introduire les modifications nécessaires pour résoudre ce problème. Il dira que son ministère a octroyé les droits de



concession à quatre opérateurs privés pour le transport maritimes de marchandises et a également donné son accord de principe à sept autres demandes d'investissement en matière de transport maritime de marchandises, outre quatre demandes pour le transport maritime des voyageurs, précisant l'opération se poursuivait. Selon M. Moundji, des convocations ont été adressées aux investisseurs, dont les demandes ont été retenues. S'agissant des investissements dans le domaine du

transport maritime urbain, le ministre a fait état de 38 autorisations accordées à des opérateurs privés, relatives à des activités de transport maritime urbain, de pêche, de tourisme, de balade en mer, de bateau-restaurant et de plaisance à bord de bateaux à moteur.

La commission chargée des investissements dans ce domaine examinera, au cours de la semaine prochaine, une demande d'un autre investisseur algérien résidant à l'étranger, précise le minis-

tre. Sur un total de 36 aéroports, l'Algérie compte 20 aéroports internationaux et 16 intérieurs, avec une flotte aérienne de 70 appareils, dont 55 d'Air Algérie et 15 de Tassili Airlines, a rappelé le ministre, précisant qu'il existe également quatre avions désignés pour le fret et trois autres assurant les services taxi et évacuation sanitaire. Abordant la difficulté de réserver des billets d'avion et de titres de transport maritime pour les voyageurs, le ministre des Transports a annoncé l'entrée en

service, les prochains jours, d'une nouvelle application de vente électronique de titres de voyage maritime, indiquant qu'il sera procédé également à une révision de la plate-forme numérique de réservation de billets d'Air Algérie, afin de la rendre plus efficace évitant le déplacement des uns et des autres.

D'ailleurs, M. Moundji a évoqué la numérisation du secteur des Transports, annonçant le lancement d'une nouvelle plate-forme numérique pour le suivi et la gestion du fret maritime, laquelle entrera en service dans les tout prochains jours. Cette plate-forme permettra d'accéder "avec précision et en temps réel des activités et données économiques", a-t-il fait savoir.

En réponse à une question sur la possibilité de bâtir un aéroport à Beni Abbès, M. Moundji a expliqué que le projet de réalisation de cette structure avait été gelé conformément aux instructions des pouvoirs publics dans le cadre de la rationalisation des dépenses, notant que le ministère accorde une attention particulière aux nouvelles wilayas et cherche à mettre à niveau l'activité de transport aérien dans ces zones en examinant les aspects techniques et financiers.

Nadine Belgacem

ELLES ONT ÉTÉ REÇUES PAR LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

## Les organisations patronales "optimistes"

Le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), M. Lakhdar Rakhroukh a affirmé, jeudi à Alger, que les présidents des organisations patronales étaient "optimistes" quant au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant la relance de l'économie nationale.

M. Rakhroukh s'exprimait au sortir d'une audience que lui a accordée le Président Tebboune, ainsi qu'à d'autres présidents

d'organisations patronales, au siège de la présidence de la République.

Le président de l'UNEP a précisé, dans ce cadre, que "les entretiens avec le Président étaient très constructifs, et nous en sommes sortis optimistes quant au programme de Monsieur le Président visant la relance de l'économie nationale". "Nous allons transmettre cet optimisme aux autres chefs d'organisations", a-t-il dit.

Affirmant que les organisations patronales

œuvraient à "unifier les rangs en vue de relancer la croissance économique", le président de l'UNEP a qualifié la concertation avec les représentants du secteur économique de tradition salubre initiée par le Président Tebboune. Ceci dénote "le grand intérêt qu'il accorde à ce secteur sensible".

Les entretiens ont été une occasion pour "soulever les préoccupations des investisseurs et des gestionnaires", a-t-il ajouté.

Ont assisté à cette audience, qui s'est dé-

roulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, M. Rakhroukh, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Mme Saida Neghza et le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), M. Sami Agli.

R. N.

CONVENTION ENTREL'ANADE ET L'ANGEM

## Création d'un guichet numérique unifié

Une convention de coopération et de partenariat a été signée jeudi entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et l'Agence nationale du micro-crédit (ANGEM) prévoyant la création d'un guichet numérique unifié pour les porteurs de projets en vue de simplifier les démarches administratives et leur assurer un meilleur accompagnement dans la concrétisation de leurs projets. La signature de cette convention, qui entre dans le cadre de l'unification des dispositifs de soutien de l'Etat à la création d'activités économiques, intervient en application des directives du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise,

Nassim Diafat, selon un communiqué du ministre délégué. Cette convention vise à "assurer un accompagnement conjoint aux porteurs de projets à travers la simplification des démarches administratives et la réunion de toutes les conditions nécessaires à la concrétisation de leurs projets". La convention, signée par le directeur général par intérim de l'ANADE, Mohamed Cherif Bouziane, et le directeur général de l'ANGEM, Abdelfattah Djabnoune, vise à définir les modalités de coopération entre les deux agences à travers la création d'un guichet numérique unifié permettant aux porteurs de projets de prendre connaissance des dispositifs de création d'activités, de choisir les formules qui cor-

respondent à leurs ambitions, de s'inscrire en ligne sur le portail unique et de suivre l'avancement de leurs dossiers. Il s'agit aussi de développer un système informatisé unifié regroupant toutes les données et informations se rapportant à la création de micro-entreprises et d'assurer un accompagnement conjoint aux porteurs de projets au niveau des agences locales des deux dispositifs. Cette convention prévoit, par ailleurs, l'intégration de représentants des deux agences dans les commission de sélection, d'approbation et de financement des projets des deux dispositifs.

R. N.

## DÉROULEMENT DES EXAMENS DE BACCALAURÉAT

# Le satisfecit du ministre de l'Éducation nationale

- Le ministre de l'Éducation avait précisé que les résultats du "Bac 2022" seraient annoncés "au cours de la troisième semaine ou au début de la dernière semaine du mois de juillet, et ceux du Brevet d'enseignement moyen (BEM) la fin du mois courant".

**E**n attendant les résultats, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a fait son bilan du déroulement du baccalauréat, dont la dernière épreuve a eu lieu jeudi. Selon le ministre, les épreuves du baccalauréat (session 2022) se sont déroulées dans d'excellentes conditions.

Dans une allocution prononcée au siège de l'Office national des examens et des concours (ONEC) à Kouba lors de la supervision de la sortie de quarantaine du groupe chargé de l'impression des sujets du baccalauréat (session juin 2022), le ministre a souligné que la session 2022 du baccalauréat s'était déroulée dans "d'excellentes conditions", évoquant une «baisse significative de la triche» cette année.

Il y a eu "une baisse significative des cas de triche, grâce aux efforts déployés par tous les appareils de l'Etat à travers plus de 2.500 centres d'examens à travers le pays", a-t-il dit, précisant que les sujets ne comportaient pas d'erreurs et ont porté sur les cours dispensés aux élèves durant l'année scolaire. Pour rappel, quelques cas de triche ont été enregistrés dans certaines wilayas du pays, comme à Chlef et à Khenchla,



pour ne citer que ces deux régions, où les autorités ont vite réagi et condamnés les auteurs de ces tentatives de fraudes aux examens. Cela a été également le cas lors des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM), a-t-on constaté. Nombre de personnes impliquées ont ainsi été condamnées par des tri-

bunaux depuis le début des épreuves, à diverses peines allant jusqu'à 18 mois de prison ferme, assortis d'une amende de 200.00 DA. A Ghardaïa, 2 candidats ont été condamnés pour le même motif, 5 autres à Ménâa, 7 autres à Oum El Bouaghi, 3 autres à Batna et autant à Souk-Ahras.

Au premier jour des épreuves du Bac, Abdelhakim Belabed, avait affirmé à Reggane (wilaya d'Adrar), que la crédibilité du diplôme du baccalauréat était "garantie et protégée", soulignant que le travail "se poursuit" pour mettre un terme à tous les comportements préjudiciables à cette crédibilité.

Par ailleurs, le ministre a félicité le groupe de travail qui a veillé à faire réussir ce rendez-vous et à préserver la crédibilité du baccalauréat, indiquant que les résultats des examens scolaires nationaux seront annoncés aux dates fixées.

Interrogé sur ses prévisions pour le taux national de réussite au Baccalauréat, le ministre a indiqué qu'il "n'est pas possible de formuler des prévisions concernant le taux de réussite", celui-ci étant "lié à plusieurs paramètres", dont notamment "la maîtrise des conditions de scolarisation, la finalisation des programmes et l'organisation de l'épreuve".

Les résultats "refléteront les efforts déployés par le ministère et l'État algérien", a-t-il rassuré. Plus de 700.000 candidats ont passé à l'échelle nationale les épreuves du Baccalauréat (session juin 2022), répartis sur plus de 2.500 centres d'examens durant cinq (5) jours (du 12 au 16 juin).

Aussi, le ministre de l'Éducation avait précisé que les résultats du "Bac 2022" seraient annoncés "au cours de la troisième semaine ou au début de la dernière semaine du mois de juillet, et ceux du Brevet d'enseignement moyen (BEM) la fin du mois courant".

Sophia R.

## BOUALEM AMOURA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SATEF

## " Il faut une refonte radicale du système éducatif "

Propos recueillis par Ines Doria

**Le Monde de l'Administration :**  
Quels sont les enseignements que vous avez tirés des épreuves du BEM et du BAC ?

Boualem Amoura : D'abord pour le BEM, il n'y a pas eu de coupure d'internet à l'opposé du Baccalauréat. Mais malgré la coupure de l'internet au BAC, cela n'a pas permis d'éradiquer le phénomène de la triche. Cela prouve que ce n'est pas la solution et qu'il faut étudier la relation de cause à effet. Pourquoi les élèves cherchent-ils à copier ? Est-il concevable qu'un adolescent de 13-14 ans passe quatre matières le premier jour du BEM dont trois sont des matières de mémorisation ? Est-il acceptable de soumettre des adolescents de 16 ans à un stress quotidien de cinq jours au BAC sous une chaleur insupportable et dans des conditions inadéquates ? Tant que nous n'attaquons pas le problème à la racine, nous allons vivre les mêmes situations chaque année. Les mêmes causes produisent les mêmes effets.

**La réforme du BAC est plus que jamais nécessaire ?**

Elle est plus que d'actualité ! Nous avons ficelé le dossier durant l'année scolaire 2015-2016 mais les résolutions auxquelles nous sommes arrivés ne sont pas appliquées. Nous



avons perdu beaucoup de temps. Il faut aussi arrêter d'octroyer le baccalauréat avec une moyenne de 09/20.

**L'examen de 5e sera définitivement supprimé et remplacé par une évaluation continue. Qu'en pensez-vous ?**

Qu'on le supprime ou qu'on le laisse, cela ne changera rien car 97% des élèves de 5ème passent au collège. Là aussi, il y a la triche et le gonflement des notes ! Il faut rétablir la 6ème année pour améliorer le niveau des élèves et cet examen aussi doit être réformé car comment expliquer que les élèves du primaire suivent les cours dans 13 matières et ils ne passent l'examen que dans trois matières ? Tout est à réformer dans l'école algérienne. Il faut une refonte radicale du système éducatif algérien.

**Que faut-il faire pour avoir une école performante et de qualité ?**

De prime abord, revoir la méthode de recrutement des enseignants. Il faut aussi revoir les rythmes scolaires et passer à la spécialisation dès la 3ème année moyenne. Il faut rétablir l'enseignement technique et le BAC professionnel. L'Etat doit assurer tous les moyens nécessaires (ressources humaines et moyens financiers), pour le secteur de l'éducation car c'est un secteur stratégique. Actuellement, il y a plus de 30 000 enseignants contractuels au ministère de l'éducation et cela est inacceptable. Nous sommes loin de l'école publique de qualité.

■ **Le SG du Syndicat autonome des travailleurs de l'enseignement et de la formation (SATEF), Boualem Amoura, revient sur les enseignements qu'il a tirés du déroulement des examens de fin d'année, le Brevet de l'enseignement moyen et le Baccalauréat qui viennent d'être marqués, à nouveau, par la coupure d'internet mais qui n'a pas empêché la triche.**

APPROVISIONNEMENTS DU MARCHÉ NATIONAL EN INSULINES

# Benbahmed met en demeure Novo Nordisk

● Les réserves levées, Sidal et Novo Nordisk devraient présenter à la fin des évaluations des expertises un projet final de Joint-venture au ministère de l'Industrie pharmaceutique dans les semaines à venir pour agrément».

Le ministre de l'Industrie Pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a appelé la direction de l'entreprise Novo Nordisk à respecter ses engagements pour l'approvisionnement continu du marché national en insulines. Selon un communiqué du ministère de tutelle, cet appel a été lancé lors d'une audience que M. Benbahmed a accordée, jeudi dernier, à l'ambassadrice du Royaume du Danemark, Vanessa Vega Saenz, accompagnée d'Andrezej Popkowski et Laos Bo Smidt, respectivement vice-président senior et Vice-président d'entreprise de la région Europe du sud et de l'est, du Moyen orient et d'Afrique de Novo Nordisk, mais aussi en présence des représentants de la direction Algérie, de la P-DG du groupe Sidal et des cadres du ministère. Lors de cette rencontre, M. Benbahmed a appelé la direction de Novo Nordisk à «respecter ses engagements pour l'approvisionnement continu du marché des insulines conformément aux programmes d'importation délivrés et au calendrier de livraison arrêté et de réduire les délais pour la mise en place de plate-forme de production et d'exportation de l'insuline après signature de la joint-venture». Selon la même source, «cette rencontre a également vu les



hauts cadres dirigeants de Novo Nordisk se féliciter de la nouvelle politique pharmaceutique adoptée en Algérie et d'afficher leur pleine adhésion en répondant favorablement aux demandes exprimées par

l'Algérie». A ce propos, indique le même communiqué, le Groupe Sidal a confirmé qu'une réunion du comité de pilotage du projet de Joint-venture a levé les principales réserves, notamment sur la réparti-

tion de l'actionnariat et la valorisation des apports. C'est ainsi, précise la même source, «les deux parties, à savoir Sidal et Novo Nordisk devraient présenter à la fin des évaluations des expertises un

projet final de Joint-venture au ministère de l'Industrie pharmaceutique dans les semaines à venir pour agrément».

Nadine Belgacem

## FABRICATION DE MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX

### Un partenariat en vue entre l'Algérie et la Corée du Sud

La production de médicaments anticancéreux a été au centre des discussions, mercredi dernier, entre le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Ali Aoun, et le directeur du groupe sud-coréen (ckd otto), In Hyun Baik, ainsi que la P-DG du groupe Sidal, Fatoum Akacem. Selon un communiqué de la PCH, lors de cette rencontre, la P-dg de Sidal a affirmé que le groupe entamera la production de médicaments destinés au traitement du cancer en partenariat avec le Groupe sud-coréen (ckd otto), proposant à la PCH d'entrer comme partenaire du projet. Selon la même source, ce projet contribuera à réduire les frais d'importation des médicaments destinés au traitement du cancer, qui coûtent à l'Etat des sommes colossales. En outre, le directeur général de la PCH a révélé le lancement d'un appel d'offres national à l'attention des producteurs locaux pour l'acquisition de médicaments anticancéreux avant fin juin courant.

N.B

## LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

### Un levier pour réduire la facture d'importation

La production locale de médicaments génériques qui couvre désormais un taux important des besoins du marché national a sensiblement contribué à réduire la facture d'importation des médicaments et d'assurer leur disponibilité aux citoyens à des prix raisonnables. C'est ce qu'a indiqué un responsable qui exerce dans un laboratoire local de production, en l'occurrence Dr Mohamed Chafik Mouzali, affirmant que le taux d'utilisation de ces médicaments avoisinait les 70%, ce qui a permis de réduire la facture d'importation et d'assurer la disponibilité du produit localement, qualifiant l'Algérie de pays leader en la matière grâce aux décisions prises par les pouvoirs publics. Mettant en avant la stratégie de l'Algérie en matière de développement de l'industrie pharmaceutique locale, notamment les médicaments génériques dans l'objectif d'en assurer la disponibilité à des prix raisonnables, Dr Mouzali a rappelé la première décision souveraine prise en 1997 qui a fait obligation aux multinationales d'investir en Algérie. Il a cité également la mise en place d'un cadre juridique régissant cette industrie naissante, outre la mesure prise en 2008 relative à l'interdiction d'importation de 800 médicaments fabriqués



localement. Le responsable a mis l'accent sur l'intérêt accordé par les pouvoirs publics à cette industrie, qualifiant la volonté politique de courageuse. Par ailleurs, Dr Mouzali a passé en revue le processus de fabrication de toute classe de médicaments, à commencer par son invention jusqu'à ce que son brevet tombe dans le domaine public, en passant par l'équivalence thérapeutique, la bio-équivalence et les essais cliniques visant à comparer l'efficacité des mé-

dicaments génériques à celle des principes, jusqu'aux effets secondaires de ces classes. Le dossier technique et administratif pour la fabrication des médicaments en Algérie est soumis à des "mesures rigoureuses", ce qui a permis, a-t-il estimé, d'avoir des médicaments bio-similaires de qualité répondant aux normes fixées par l'Organisation mondiale de la Santé et les laboratoires mondiaux. Évoquant le rôle des laboratoires "El Kendi", le même intervenant a affirmé que ces laboratoires qui activent dans le cadre d'un partenariat algéro-jordanien se sont imposés en tant leaders en la matière depuis 1989. Rappelant, dans ce cadre, les classes produites par ces laboratoires au niveau local, notamment celles destinées aux maladies chroniques et au cancer, il a cité leur projet de production de médicaments issus de la biotechnologie. De son côté, Achouak Ghourab, maître assistante à la faculté de pharmacie, a passé en revue les différentes techniques et l'importance des médicaments issus de la biotechnologie qui, affirme-t-elle, ne peuvent en aucun cas remplacer les médicaments bio-similaires, mais jouent "un rôle important" dans le développement du traitement à l'avenir.

N.B

## PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES ZOONOSES Création d'un comité national

Un comité national de prévention et de lutte contre les zoonoses (maladies infectieuses transmissibles de l'animal à l'homme), a été créé, jeudi dernier à Alger, par le ministère de l'Agriculture qui a procédé à son installation officielle au niveau de la chambre nationale de l'agriculture. Ce comité, présidé par le ministre de l'Agriculture, chargé de l'autorité vétérinaire nationale, est composé de différents secteurs et institutions à l'instar de l'Agriculture, la santé, les finances, le commerce, la pêche et l'institut nationale de la médecine vétérinaire ainsi que l'institut pasteur d'Algérie. Il aura notamment pour mission d'observer, de veiller et de chercher l'alerte en cas de menace d'épizootie et/ou d'épidémie, mais aussi d'élaborer et de promouvoir les programmes de prévention et de lutte, et de valider les plans de leur mise en œuvre.

N.B

## PROMOTION IMMOBILIÈRE

# Vers la régulation du cadre législatif et organisationnel

- La révision de cette loi est une nécessité dictée par les impératifs d'adaptation de l'activité de la promotion immobilière aux exigences de la conjoncture, comblant ainsi les vides juridiques et traiter, partant, les problèmes auxquels est confronté le marché.

L'État veut mettre de l'ordre dans le marché de la Promotion immobilière, terrain de prédation des spéculateurs et des fraudeurs de tous bords. Il s'agit aussi de permettre aux promoteurs sérieux de dépasser tous les obstacles auxquels ils font face depuis des années. C'est pourquoi le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé, jeudi à Alger, la poursuite des efforts pour la régulation du cadre législatif et organisationnel régissant l'activité de la promotion immobilière à travers la révision de la loi n° 11-04.

"L'activité de la promotion immobilière doit être régie par un cadre législatif et organisationnel clair appliqué à la lumière des mutations socioéconomiques que connaît le pays et garantissant une orientation stratégique bien définie", a indiqué le ministre, dans une allocution lue en son nom par le directeur général de la construction et des moyens de réalisation au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Rédha Bouarioua à l'ouverture des travaux de la 15e Assemblée générale du Fonds de garantie et de caution mutuelle de



la promotion immobilière (FGCMPI). Des chantiers ont été lancés, dans ce sens, en vue de réviser les dispositions de la loi 11-04 du 11 février 2011 régissant l'activité de la promotion immobilière 10 ans après son entrée en vigueur, a précisé le ministre, ajoutant que les préparatifs sont "en cours de finalisation" au niveau du secrétariat général du Gouvernement.

Le projet de révision permettra d'aplanir les obstacles en prenant en considération l'ensemble des propositions émanant des promoteurs, l'objectif étant d'enrichir le

texte au titre d'une approche inclusive.

La révision de cette loi est une nécessité dictée par les impératifs d'adaptation de l'activité de la promotion immobilière aux exigences de la conjoncture, comblant ainsi les vides juridiques et traiter, partant, les problèmes auxquels est confronté le marché.

Et de mettre en avant, dans ce contexte, la contribution des promoteurs immobiliers en termes de développement socio-économique de l'État algérien. Ils ont grandement participé à la résolution du problème de l'habitat et d'en ré-

duire le déficit, a-t-il poursuivi.

M. Belaribi a salué "le saut qualitatif" réalisé par le fonds qui a intégré les technologies de pointe, afin d'améliorer les prestations prodiguées au profit des promoteurs immobiliers et des citoyens.

Le ministre a par ailleurs fait état de la réalisation de plus de 500.000 unités de logement (vente sur plans) depuis la création du fonds. Il s'agit, précise-t-il, de 133.750 logements promotionnels libres (LPL), de 291.316 logements participatifs, de 144.050 logements promotionnels aidés (LPA), rappelant que le nombre des promoteurs

immobiliers enregistrés sur le fichier national est de 8.000 adhérents.

Le ministre a, en outre, fait part du lancement, dans les jours à venir, d'une plate-forme numérique de traitement des demandes d'agrément dédié aux promoteurs immobiliers, indiquant, à ce titre, que l'État a érigé en priorité le secteur du logement, compte tenu de ses répercussions sur le développement économique.

D'autre part, M. Belaribi a appelé les promoteurs immobiliers à prioriser le produit national dans le cadre la politique publique de l'État visant à réduire la facture d'importation et à œuvrer constamment pour l'amélioration des niveaux de qualité du bâtiment, conformément aux normes en vigueur, afin d'atteindre les objectifs escomptés.

Les promoteurs immobiliers qui n'ont pas accompli les procédures d'enregistrement au fichier national, et qui ont été agréés avant l'entrée en vigueur des dispositions du décret 19-243 (près de 1.900 promoteurs), sont invités à se rapprocher des services du fonds à l'effet d'accomplir l'opération d'enregistrement et d'adhésion, comme mesure dérogatoire dans un délai ne dépassant pas les six (6) mois.

Sophia R.

## INTITULÉ « CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET CONSTRUIRE LE PAYS »

### Un colloque national animé par Taïeb Hafsi

L'établissement de formation « Ramray School », une école qui dispense plusieurs disciplines dans divers domaines d'enseignement, organise mardi prochain au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, un Colloque national sur l'entreprise et l'économie. Intitulé « Construire l'entreprise et construire le pays », ce colloque, auquel prendront part plus de 150 chefs d'entreprises publiques et privées, mais aussi des multinationales, des experts, des responsables d'institutions et d'organismes publics et des économistes, sera animé par le docteur Taïeb Hafsi, professeur titulaire en management stratégique international des organisations à l'École des hautes études commerciales (HEC) de Montréal et néanmoins membre de la Société royale du Canada (SRC). Selon les organisateurs, ce colloque permettra aux participants d'aborder, de débattre et de réfléchir sur trois aspects fondamentaux de l'entreprise et de l'économie. Il s'agit « des défis de gouvernance que rencontrent les entreprises dans

un environnement où l'État joue un rôle central », « des dissection de deux exemples de réussite révélateurs, l'un national (Red-Med) et l'autre international (Alibaba) et comment « réussir contre des géants » avec la présentation d'une étude et d'une réflexion sur le phénomène de David VS Goliath pour mieux comprendre « le positionnement concurrentiel des entreprises le plus approprié pour la construction du pays et la réussite sur les marchés internationaux ». Selon la même source, ce colloque constitue une véritable opportunité « de débattre des perspectives de croissance et de développement de l'entreprise algérienne », « de présenter le cadre conceptuel du management stratégique », « d'évoquer l'intérêt du management stratégique dans un environnement turbulent », et « des capacités stratégiques de l'entreprise algérienne pouvant permettre de contrer l'action des grandes entreprises internationales ». Il faut noter que les participants portent un grand intérêt à cette rencontre. Et pour

cause, l'intervenant principal, en l'occurrence, les recherches du professeur Taïeb Hafsi portent essentiellement sur la gestion stratégique des organisations complexes, notamment les entreprises diversifiées, les entreprises dispersées géographiquement, les organisations à buts non lucratifs, les entreprises d'État et les gouvernements. Cet érudit de l'économie s'intéresse, actuellement, et en particulier, aux effets des institutions sur le comportement stratégique des organisations, au rôle de l'entrepreneuriat dans la gestion de la complexité, aux rapports entre les émotions des dirigeants et la stratégie, et aux questions de gouvernance. Pour rappel, Taïeb Hafsi a écrit plus de 120 articles dans des revues académiques ou professionnelles de premier plan, notamment à Administrative Science Quarterly, Management International Review, Academy of Management Review, comme il a écrit plus de quarantaine de livres et de monographies et a contribué à de nombreux autres.

Nadine Belgacem

## FONCIER DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT

### Un nouveau texte de loi en phase finale



Un nouveau texte de loi relatif aux modalités d'octroi de concession des terrains destinés à l'investissement est dans "sa phase finale", a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans son exposé sur le projet de loi sur l'investissement présenté devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Beldjoud a informé les membres de la commission qu'"un texte de loi relatif aux modalités d'octroi de concession des terrains destinés à l'investissement est dans sa phase finale", ajoutant qu'il s'inscrit dans le cadre des réformes décidées par le Président de la République pour la relance de l'investissement", a précisé le communiqué.

La réunion a été présidée par M. Smail Kouadria, président de la commission des affaires économiques, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

R. N.

CONSEQUENCES DES GRANDES CHALEURS QUI TOUCHENT LE PAYS

# Plus de 330 feux de forêts en en deux semaine

- En deux semaines seulement de grande chaleurs, les incendies ont ravagé des centaines de hectares de forêts et détruits plusieurs récoltes.

**L'**été s'annonce chaud, très chaud. Il ne sera pas de tout repos pour les sapeurs-pompiers déjà mobilisés sur tous les fronts. Pour cause, il ne se passe pas un instant sans qu'ils interviennent pour éteindre des foyers d'incendies, souvent déclarés sur des terrains inaccessibles, ou encore pour sauver des vies dans des étangs et des puits, mais aussi dans les plages non surveillées et sur les routes. Et le Bulletin météo spécial (BMS) annonçant la canicule dans le pays a tenu toutes ses promesses au vu du nombre de feux de forêts déclenchés dans plusieurs wilayas du pays, notamment à Skikda, Mila, Ain Defla, Sétif et Constantine. Selon un bilan communiqué à notre journal par la direction générale de la Protection civile (DGPC), ce sont 332 foyers d'incendies qui ont été recensés du 1<sup>er</sup> au 16 juin. Les pertes sont



énormes. Selon la même source, ce sont 631 hectares de blé qui ont été dévastés par les flammes à Mila, alors que 179 autres hectares d'orge ont été ravagés dans les wilayas de Tiaret et de Relizane où les températures ont affiché près de 40 °C. Selon le même bilan, les

feux de forêts ont également emporté 12 192 bottes de foin à Relizane, Ain Temouchent et Sétif, alors que 4 270 arbres fruitiers ont été dévastés dans les wilayas de Skikda, Ain Defla, Djelfa et Sétif. Les régions du Grand-Sud n'ont pas échappé aux conséquences dé-

sastreuses de la canicule. A Timimoune et Adrar, la DGPC a enregistré 3 236 palmeraies dévastées par une série d'incendies déclenchés ces derniers jours. Selon la même source, rien que pour les dernières vingt-quatre heures, les feux de récoltes ont provoqué plu-

sieurs sinistres dans les wilayas de Sétif, Ain Defla, Djelfa et Constantine. En effet, les sapeurs-pompiers ont recensé un foyer qui a dévasté des arbres fruitiers et un hectare de forêt à Djelfa, alors que dans la wilaya d'Annaba, 23 incendies de broussailles ont ravagé 1,5 hectare de maquis. En revanche, à Sétif, Constantine et Djelfa, 113 hectares de récoltes de blé ont été emportés par les feux de forêts. Il faut savoir que cette canicule n'a pas été sans conséquences sur les populations même si les feux ont été circonscrits par les éléments de la Protection civile, et ce à la faveur de la mobilisation de grands moyens humains et matériels. Il faut noter que durant cette période de grandes chaleurs, la DGPC a enregistré une moyenne quotidienne de 3 000 interventions suite aux appels de secours, impliquant les accidents de la circulation, les accidents domestiques, les évacuations sanitaires, les extinctions d'incendies ou encore les dispositifs de sécurité.

Nadine Belgacem

POUR FAIRE FACE AUX FEUX DE FORETS

## L'Algérie affrète un bombardier d'eau de la Russie



**L'**Algérie a affrété, mercredi, un avion bombardier d'eau de type Beriev BE 200 pour une période de trois mois auprès de la Fédération de Russie. Selon le ministre de l'Intérieur, Kamel Beldjoud, cet avion a atterri à l'aéroport international Houari Boumediène (Alger) pour intervenir dans des opérations d'extinction des feux de forêts à travers le territoire national. "L'Algérie a connu des incendies de forêts l'année passée, nous avons mobilisé tous les moyens, et nous avons vu que les moyens dont disposait l'Algérie ne suffisaient pas face à de tels incendies d'une ampleur exceptionnelle. Donc, sur instruction du président de la République, Abdel-

madjid Tebboune, on a été dans l'obligation d'aller chercher des affrètements à travers certains pays du monde. Il y a eu une réponse d'un pays, et aujourd'hui cet avion bombardier est ici en Algérie", a déclaré M. Beldjoud, soulignant qu'il s'agissait d'un "affrètement à partir du 15 juin au 15 septembre prochain". Selon le ministre, il s'agit d'un bombardier unique au monde, d'une grande capacité, qui peut intervenir dans tous les lieux, et qui constitue un moyen supplémentaire pour le pays et aussi un moyen supplémentaire pour aider les éléments de la Protection civile. « Le président de la République avait donné l'instruction l'année passée pour l'acquisition de quatre canadiens du

modèle Beriev BE 200. La commande a été passée d'une manière officielle et on attend qu'un des quatre bombardiers arrive en Algérie vers la fin du mois de décembre prochain, quant aux trois autres, ils seront livrés au cours du premier trimestre de l'année prochaine », a-t-il affirmé. A noter que le Beriev BE 200, d'une capacité de 12 000 litres compartimentés, permettra un largage selon les besoins opérationnels et qui a la possibilité de vol à basse altitude et une vitesse de croisière de plus de 500 km/h et l'échappage en mer en 14 secondes avec possibilité de ravitaillement sur piste d'atterrissage.

N.B

PREVENTION CONTRE LA CANICULE ET LES INCENDIES

## L'alerte de la protection civile

**L'**a direction générale de la Protection civile (DGPC) a prodigué un nombre de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. En effet, la DGPC appelle à la vigilance et au respect des conseils préventifs et invite les citoyens à fermer les volets, les rideaux et les façades des habitations exposées au soleil, à maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure et ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit. Les citoyens doivent veiller aussi à provoquer des courants d'air dans leurs habitations dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure et baisser ou éteindre les lumières électriques. La DGPC conseille, en outre, de ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, et d'éviter les déplacements pendant cette période, sauf en cas de nécessité. Il est recommandé pour les sorties le port d'un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire. Les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage) sont également à éviter. Appelant les citoyens à ne pas se baigner dans les réserves d'eau, elle rappelle la nécessité de proposer régulièrement des boissons aux personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées et malades). Il s'agit aussi de ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule et d'éviter, pour les conducteurs non équipés de l'air conditionné dans leurs véhicules, d'effectuer de longs trajets. Du reste, la DGPC invite ceux qui envisagent de fréquenter les espaces forestiers d'éviter toutes actions pouvant être à l'origine d'un départ de feux et appelle les agriculteurs au strict respect des mesures préventives lors des opérations de moisson battage pour éviter les départs de feux.

N.B

JM-ORAN-2022

# Un programme riche en festivals culturels

- Trois festivals nationaux et internationaux ont été programmés à Oran, parallèlement au déroulement des jeux méditerranéens, dont celui de la chanson raï, habituellement organisé à Sidi Bel Abbès.

Les Jeux méditerranéens prévus du 25 juin au 6 juillet connaîtront un programme riche en festivals culturels populaires, a indiqué jeudi la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, présente à Oran pour "apporter les dernières retouches" aux activités culturelles.

"Nous sommes venus apporter les dernières retouches au programme culturel des Jeux Méditerranéens qui sera riche et varié en festivals culturels populaires, avec une participation internationale importante", a déclaré à la presse la ministre, en marge de l'inauguration de la maison de culture "Zeddour Brahim Belkacem".

Cet événement sportif verra l'organisation de représentations cinématographiques, films nationaux et étrangers, a indiqué Mme Mouloudji, notant que les arts plastiques auront également leur part dans cette fête sportive.

La ministre a indiqué, dans ce contexte, que "nous allons rencontrer, aujourd'hui, les directeurs de la culture et des arts des wilayas limitrophes pour mettre au point les dernières retouches au programme culturel tracé dans le cadre des Jeux Méditerranéens".

Au début de sa visite, Soraya Mouloudji avait inauguré la maison de la culture "Zeddour Brahim Belkacem", sise au centre-ville d'Oran, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, avec la préservation de son aspect architectural originel.



Cet édifice culturel, qui s'étend sur une superficie de 4.800 m2, comprend deux bibliothèques, dont une

consacrée aux enfants, et une salle d'une capacité de 400 sièges, ainsi qu'une autre d'une capacité de 150

sièges, un studio de préparation pour les artistes et les jeunes talents, une salle de représentations,

des ateliers dédiés à l'audiovisuel et au théâtre, entre autres.

Dans la salle d'exposition de cette infrastructure culturelle, la ministre a visité une exposition collective de peinture qui comprend 40 toiles de différentes écoles, signées par 20 artistes, une autre sur le thème "Oran la méditerranéenne" exposée par Tahraoui Faïza, un atelier de dessin pour enfants et une exposition d'instruments de musique.

La ministre a également visité une exposition de photographies de Taïbi Mohamed-Amine au Musée d'art moderne et contemporain "Mamo", le théâtre régional Abdelkader Alloula et le théâtre de plein air Hasni Chekroune, en cours d'aménagement.

Mme Mouloudji devra présider une réunion au siège de la wilaya d'Oran avec les directeurs de la culture des wilayas dans l'Ouest du pays et les commissaires des festivals culturels.

Nesrine H.

## CLASSEMENT DES SITES HISTORIQUES ET DU PATRIMOINE À ORAN

### Le dossier de candidature finalisé

Le dossier de candidature de classement des sites historiques et du patrimoine de la ville d'Oran "a été élaboré et totalement finalisé pour être présenté à l'Organisation des nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO)", a annoncé jeudi la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à Oran, la ministre a mis en relief la richesse du dossier technique de candidature pour le classement des sites historiques et du patrimoine de la ville d'Oran à présenter à l'UNESCO, soulignant qu'il englobe dif-

férents sites remontant à l'ère ottomane et les forteresses de défense historique de la ville d'Oran.

Après avoir assisté, au niveau de l'espace aménagé dans le quartier populaire "Derb", à une activité récréative destinée aux enfants, organisée par la fondation du Théâtre régional d'Oran, Mme Mouloudji a déclaré "nous avons lancé un appel pour désigner le théâtre régional d'Oran afin de le classer monument culturel national".

Elle a indiqué, à ce propos, qu'une commission compétente se réunira dans les prochains jours pour classer cet édifice culturel.

La ministre avait auparavant inauguré la maison de la Culture d'Oran où elle a assisté à une exposition d'arts plastiques. Elle a ensuite visité une exposition de photographie au musée d'art moderne et contemporain (MAMO) et le théâtre régional d'Oran, avant d'inspecter le chantier d'aménagement du théâtre de plein air Chekroune Hasni.

A la fin de sa visite, Mme Mouloudji a présidé, au siège de la wilaya, une rencontre à huis-clos avec les directeurs de la culture des wilayas dans l'Ouest du pays et les commissaires des festivals culturels de la région.

N. H.

## LE FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE POUR ENFANT À KHENCHELA

### Dix troupes à l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> édition

La 10<sup>ème</sup> édition du festival national de théâtre pour enfant a été ouverte jeudi à la maison de la culture Ali Souaï de Khenchela avec la participation de 10 troupes. Cette édition qui durera jusqu'au 20 juin courant a été ouverte par le wali de Khenchela, Youcef Mahiou, en présence du directeur du Théâtre national algérien (TNA), Mohamed Yahiaoui, en tant que représentant de la ministre de la Culture et du directeur de wilaya de la culture Allouani Mohamed.

Dans son allocution, le wali a souhaité la bienvenue aux troupes participantes issues de diverses wilayas, espérant le succès de cette manifestation destinée au jeune public durant les vacances d'été.

Le directeur du TNA a appelé, pour sa part, les artistes et les comédiens participants à coordonner leurs efforts pour la promotion de ce genre de théâtre, consolider l'esprit d'appartenance à la nation et de citoyenneté chez les générations montantes.

Pour le commissaire du festival, Tarek Acheba, cette manifestation, placée sous le thème "créativité des petits-enfants de l'héroïsme des aïeux" intervient après sept ans d'éclipse et rassemble 10 troupes qui rivaliseront pendant cinq jours sous l'égide d'un jury composé de grands noms du théâtre national.

Il a également indiqué que les spectacles en lice sont

"Le soleil dormant" du théâtre régional d'Oum El Bouaghi, "L'anneau" de l'association El-Fen de Skikda, "Le chat bleu" du théâtre régional de Batna, "L'ami de la vie" de l'association Ichraq de Djelfa et "Le livre des merveilles" de la coopérative Athalis de Sidi Bel Abbès. D'autres spectacles sont également au programme de la manifestation comme "La poupée" du théâtre régional de Constantine, "Le royaume des insectes" du théâtre régional d'El Eulma (Sétif), "Le royaume des couleurs" de l'association des activités de jeunes de Mascara, "Imagination" du théâtre régional de Souk Ahras et "Boubrouk" en tamazight de l'association Ifrane de Tizi Ouzou.

Aussi, 15 autres pièces de théâtre seront présentées aux enfants des zones d'ombre de 15 communes de la wilaya à l'occasion des vacances scolaires, a ajouté le commissaire du festival. Le festival donnera lieu, samedi, à l'organisation d'un séminaire sur "la problématique du texte et de l'écriture dramatique dans le théâtre pour enfants" qui sera animé par des chercheurs et des dramaturges, ainsi qu'il sera programmé des ateliers de formation dans les arts dramatiques encadrés par le diplômé de l'Institut national de arts dramatiques, Nouredine Kouidri, et le professeur Tarek Araar, a précisé la même source.

R. C.

## LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D'ALGÉRIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN

La Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) a organisé, jeudi à Alger, un riche programme au profit des enfants, à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain célébré le 16 juin de chaque année.

Cette cérémonie a été marquée par un programme artistique et des lectures poétiques présentées par des enfants de "l'espace Enfance et Jeunesse" de la BNA.

Les enfants ont fortement apprécié l'atelier de l'art du conteur animé par Hafsa Benhakouka et les jeux récréatifs et acrobatiques qui ont donné de la vitalité à cet espace.

Dans une déclaration à l'APS, Hamida Dabbah, chef de département Enfance et Jeunesse à la BNA a indiqué que la célébration de cette journée a pour objectif de mettre en exergue l'importance de la célébration de cette journée pour ce qui est des droits de l'enfant dans le continent africain, ajoutant que ce genre d'ateliers créent une atmosphère culturelle et éducative positive qui permet de développer la personnalité et les talents de l'enfant.

Pour l'occasion, l'association "Art et Mémoire" a organisé une exposition de dessins, de photographies et de maquettes réalisés par des enfants membres de l'association.

Dans ce cadre, le président de l'association "Art et Mémoire", Zineddine Boumala a fait savoir que l'association est active dans le domaine culturel depuis 2004 et organise des activités et des ateliers pédagogiques pour célébrer les dates historiques et culturelles nationales en vue d'ancrer l'identité nationale chez l'enfant.

Les lauréats des différents ateliers organisés ont été honorés dans le cadre de la célébration de la Journée de l'enfant africain à la BNA.

R. C.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF

# Le dépôt des dossiers de candidature fixé du 17 au 26 juin

● En annonçant son départ de la tête de la Fédération algérienne de football, Charaf-Eddine Amara a affirmé jeudi qu'il le faisait la "conscience tranquille avec le sentiment du devoir accompli", après 14 mois à la tête de cette institution.

**L**e dépôt des dossiers de candidature pour la présidence de la Fédération algérienne de football (FAF) est fixé du 17 au 26 juin à 20h00, a annoncé l'instance fédérale vendredi dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'étude des dossiers de candidature déposés se fera le lundi 27 juin, et sera suivi le même jour à 23h00 par la publication de la liste des candidats retenus, précise la même source, soulignant que le "dépôt des recours" est prévue les mardi 28 et mercredi 29 juin jusqu'à 20h00.

L'étude des recours est fixée au jeudi 30 juin.

La commission électorale, conduite par le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek, publiera la liste définitive des candidats éligibles le jeudi 30 juin à 23h00. L'Assemblée générale électorale (AGE) de la FAF aura lieu le jeudi 7 juillet à 10h00, dans un lieu qui reste à déterminer.

Au terme de l'Assemblée générale ordinaire (AGO), tenue jeudi à Alger, le président Charaf-Eddine Amara a officiellement annoncé sa démission, au même titre que six membres de son Bu-



reau fédéral. Les membres de l'assemblée générale ont validé sa démission, 14 mois après son élection à la tête de l'instance fédérale.

Charaf-Eddine a décidé de démissionner de son poste à l'issue de l'élimination de l'équipe nationale en barrages de la Coupe du

monde 2022 au Qatar, au terme de la double confrontation disputée en mars dernier face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p). Il avait été élu le 15 avril 2021 à la tête de la FAF, en remplacement de Kheïreddine Zetchi, qui avait décidé de ne pas briguer un second mandat. Après avoir pré-

senté son bilan, Charaf-Eddine Amara a déclaré qu'il partait la « conscience tranquille » à l'issue des travaux de l'Assemblée générale ordinaire (AGO). "Les membres de l'assemblée générale ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier, chose qui m'a beaucoup soulagé. Malgré tout, je

pense que mon bilan est positif sur tous les plans, y compris celui qui concerne le volet financier qui a été critiqué, mais que je défends car il est justifié. Je pars la conscience tranquille avec le sentiment du devoir accompli", a-t-il affirmé. " Je remercie les membres de l'assemblée générale pour avoir adopté les deux bilans tout en validant ma démission. Aujourd'hui, je quitte la FAF dans les meilleures conditions. J'ai travaillé avec sérieux et fidélité pour mon pays, en mettant tous les moyens pour nos sélections nationales", a-t-il ajouté. "Il y a eu des acquis qui ont été réalisés et d'autres chantiers qui sont toujours en cours. Les fruits seront récoltés plus tard, je souhaite bon courage à mon successeur", a-t-il conclu. Pour rappel, Charaf-Eddine Amara avait annoncé sa démission le jeudi 31 mars dernier, deux jours après l'élimination de l'équipe nationale en barrage de la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), au terme de sa double confrontation face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2, a.p). Deux mois plus tôt, les "Verts" avaient été éliminés sans gloire dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun.

CLASSEMENT FIFA (DAMES)

## L'Algérie gagne une place

**L**'équipe nationale féminine de football a gagné une place, pour occuper la 79e position au dernier classement mondial de la Fédération internationale (Fifa), dévoilé vendredi sur son site officiel. Sur le plan continental, l'Algérie stagne à la 9e position, derrière le Nigeria (39e mondial), le Cameroun (54e), l'Afrique du Sud (58e), Ghana (59e), la Côte d'Ivoire (64e), la Tunisie (72e), la Guinée quatornaire (75e), et le Maroc (77e). L'équipe nationale reste sur une élimination au dernier tour des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022

face à l'Afrique du Sud, disputé en février dernier. Lors du match aller, les joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul s'étaient inclinées (2-0) à Johannesburg, avant de concéder le nul à Alger (1-1).

"Jamais le classement mondial féminin n'avait compté autant d'équipes. Les Seychelles (160es), le Burundi (169e) et les Iles Vierges Britanniques (174es) ont en effet rejoint les 178 autres sélections au sein de la hiérarchie mondiale, sachant que la Fifa regroupe 211 associations membres", souligne l'instance mondiale. La Slovaquie (45e, +2) et les Philippines

(53es, +1) atteignent à nouveau le meilleur rang de leur histoire au sein d'un classement toujours dominé par les Etats-Unis, et qui a peu évolué depuis le 25 mars 2022, malgré les 130 matches disputés dans cette période.

Cette hiérarchie mondiale devrait néanmoins connaître des bouleversements dans les semaines à venir. De nombreuses échéances internationales auront en effet lieu durant cet été placé sous le signe du football féminin avec, au programme, la CAN-2022 au Maroc (2-23 juillet) notamment, mais aussi des matches de qualifica-

tion pour la Coupe du monde 2023 dans les zones OFC, CONMEBOL, CAF et CONCACAF.

En attendant, le trio de tête est toujours composé des Etats-Unis (1es) de la Suède (2e), et de la France (3e). Au pied du podium, ça bouge : battue par la Serbie (36e, +2) en match de qualification pour Australie/Nouvelle-Zélande 2023, l'Allemagne (5e, -1) chute à la cinquième place et laisse les Pays-Bas (4es, +1) lui passer devant. La prochaine édition du classement mondial féminin sera publiée le vendredi 5 août 2022.

UNION ARABE D'ATHLÉTISME

## L'Algérien Yacine Louail élu membre du bureau exécutif

■ Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme Yacine Louail a été élu membre du Comité exécutif de l'Union arabe pour quatre ans, lors de 18e assemblée générale tenue jeudi à Djeddah (Arabie saoudite), a indiqué l'instance arabe.

Pour rappel, Yacine Louail avait été élu président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) pour le mandat olympique 2021-2024, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) "bis", tenue le 24 février 2021. Outre Yacine Ouail, les mem-

bres de l'AG de l'Union arabe ont élu sept autres membres au comité exécutif, Tabet Serour (Qatar), Walid Turki (Irak), Fayçal El Desm (Koweït), Abbas Moaz (Soudan), Mohamed Ghoulane (Maroc), Fada Choufi (Syrie) et Mazen El Khatib (Palestine).

Au cours de la même AG, il a été précédé à l'élection du Saoudien Habib Arrabaane comme nouveau président de l'instance arabe pour un mandat de 4 ans (2022 à 2025). Il succède à son compatriote Ahmed Al Fadhel.

JEUX MÉDITERRANÉENS D'ORAN (JM ORAN-2022)

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

### MISE EN VENTE EN LIGNE DE 32 000 BILLETS À PARTIR DE DEMAIN

**P**as moins de 32.000 billets d'accès à la cérémonie d'ouverture de la 19e édition des jeux méditerranéens (JM) prévue pour le 25 juin à Oran, seront mis en vente, demain, via le site web du Comité d'organisation de l'événement, a-t-on appris hier de cette instance. Le prix du billet n'est, pour l'heure, pas encore fixé, mais cela ne devrait tarder à se faire, selon la même source. La même opération sera reconduite à l'occasion de la cérémonie de clôture, le 6 juillet prochain, ainsi que pour les épreuves des 24 disciplines programmées lors des JM, sauf que pour ces dernières, les billets seront cédés en ligne à titre gratuit, indique-t-on encore.

Le commissaire des JM, Mohamed Aziz Derouaz, avait annoncé, il y a quelques jours, l'adoption du système de vente en ligne des billets de la messe méditerranéenne, une opération intervenant après une première du genre, organisée par le ministère de la jeunesse et des sports, lors du match de football Algérie-Ouganda, le 4 juin en cours, au stade du 5-juillet dans le cadre des éliminatoires de la CAN, rappelle-t-on.

OUVERTURE HIER DE LA SAISON ESTIVALE 2022

# 58 plages autorisées à la baignade à Alger

- Le wali d'Alger, Ahmed Mabed, a donné vendredi le coup d'envoi de la saison estivale de l'année en cours à partir de la plage "Les Sablettes" dans la commune d'Hussein-Dey lors d'une cérémonie officielle en présence des autorités locales.

La commission de préparation de la saison estivale 2022 dans la wilaya d'Alger a retenu 58 plages autorisées à la baignade, sur un total de 71, et dotées de tous les moyens nécessaires pour accueillir les estivants et remédier aux insuffisances enregistrées au cours des dernières années, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, Mokdad Tabet.

Dans une déclaration à l'APS, M. Tabet a indiqué que ces plages qui s'étendent sur une bande côtière de 97 km se répartissent sur 17 communes côtières et ont connu ces derniers mois des campagnes d'aménagement et de nettoyage de large envergure pour assurer la réussite de la saison estivale 2022, qui a débuté mercredi et s'étalera jusqu'au 30 septembre. Il s'agit notamment des plages de Zeralda (khelloufi, Complexe touristique de Zeralda, Azur plage et les sables d'or), des plages de Sidi Fredj, Les Dunes et El Djemila (Ain Benian), des plages Bateau cassé à Bordj el Kiffan et Kadous à Reghaïa, a-t-il précisé.

M. Tabet a ajouté qu'une série de mesures ont été prises concernant l'aménagement des parkings, l'éclairage public, les réseaux d'assainissement et la disponibilité de l'eau potable. La présence des agents de sécurité,



de la protection civile et de la gendarmerie nationale a également été renforcée pour assurer la sécurité et le bien être des estivants.

Concernant le volet commercial, le même responsable a fait état de l'ouverture de nouveaux locaux commerciaux alors que d'autres locaux ont été réhabilités. De nouvelles structures ont été réalisées au niveau des grandes plages, renforcées en agents de sécurité pour veiller à l'organisation et à l'encadrement durant cette période.

Des instructions ont été données aux communes concernées pour veiller à la gestion de ces plages à travers la désignation de cadres compétents et la coordination des

actions avec les différents services "pour soumettre des rapports sur les insuffisances et les infractions enregistrées.

L'accent a été mis sur l'obligation d'appliquer le principe de gratuité de l'accès aux plages consacré par la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales et d'exploitation touristiques des plages", outre "l'interdiction d'octroi d'autorisations aux exploitants qui imposaient leur contrôle sur les plages en demandant aux citoyens de payer des frais supplémentaires pour la location de parasols, de chaises et de tables".

Pour faire aboutir cette démarche, le wali d'Alger "a chargé l'Etablis-

sement de gestion de la circulation et des transports urbains de la wilaya d'Alger de gérer les parkings qui se trouvent à proximité des plages tout en proposant des prix raisonnables à la portée des familles en vue de mettre fin à la gestion arbitraire de ces espaces", a-t-il ajouté.

La gestion et l'organisation des activités commerciales au niveau des plages ont été confiées, conformément à un cahier des charges, à l'office des parcs des sports et des loisirs d'Alger (OPLA) qui octroie les autorisations aux professionnels qui offrent des services de qualité au niveau des plages (boissons, eau, fastfood...).

Par ailleurs et dans l'objectif de dés-

engorger les plages, les offres touristiques ont été diversifiées à travers la réhabilitation et l'ouverture de plusieurs centres de loisirs et d'espaces de repos dont "la promenade des Sablettes, le Jardin d'essai (El-Hamma), Riad El Feth, les forêts, les espaces verts et la réhabilitation des piscines existant au niveau de la plage de Kettani à Bab El Oued outre l'élaboration d'un programme culturel, touristique et de sensibilisation dans diverses communes.

Evoquant les capacités d'hébergement, M. Tabet a fait savoir que la wilaya d'Alger disposait de 215 hôtels d'une capacité de 24.446 lits dont 35 établissements hôteliers côtiers (9.479 lits).

Dans le but de renforcer les capacités d'hébergement, la capitale devrait réceptionner 6 nouveaux hôtels d'une capacité de 401 lits supplémentaires durant l'année en cours sachant que la wilaya avait récemment réceptionné 10 établissements hôteliers (789 lits).

Plusieurs acteurs ont contribué à la préparation de la saison estivale dont les entreprises "Netcom, Extranet, EDEVAL et OPLA".

Pour préserver la santé des estivants plusieurs analyses ont été effectuées sur les eaux des plages autorisées à la baignade en plus de 140 opérations de contrôle au niveau des établissements hôteliers afin de vérifier leur conformité aux conditions d'hygiène et de sécurité.

## ZONES D'OMBRES À DJANET

### Promouvoir les opportunités d'emploi

La nécessaire promotion des opportunités d'emploi dans les zones d'ombre et la prise en charge des préoccupations des jeunes de la wilaya de Djanet ont été soulignées lors de la visite, jeudi, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, Youcef Cherfa, dans cette nouvelle wilaya.

"Il appartient de respecter la priorité d'embauche des jeunes postulants de la région, de mettre en valeur les ressources humaines et de faire preuve de transparence dans le traitement du volet d'emploi dans la wilaya de Djanet", a appelé le ministre.

Il a, à ce titre, mis l'accent sur "la nécessaire prise en charge des zones d'ombre, l'ouverture des bureaux et guichets uniques au niveau de ces régions pour rapprocher l'administration des administrés et garantir une prise en charge optimale de leurs préoccupations".

Dans ce contexte, M. Cherfa a appelé également au traitement des demandes de l'allocation de chômage formulées par les citoyens des zones d'ombre, à l'ouverture des bureaux d'institutions

de son secteur au niveau de ces régions et à la couverture médicale des bénéficiaires de cette allocation tout en respectant les délais fixés dans l'établissement de la cartes "Chifa" au profit de cette catégorie sociale.

"Des mesures incitatives et d'accompagnement pour le montage de micro-entreprises ont été prises par les pouvoirs publics au profit des jeunes dans le but de contribuer à la création d'emplois et la réduction du chômage", a soutenu le ministre.

Près de 480 chômeurs de la wilaya de Djanet ont bénéficié de l'allocation de chômage parmi un total de 2.581 dossiers inscrits au système "El-Wassit" au niveau de l'antenne d'emploi de la wilaya, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle.

Une cellule présidée par le directeur de l'emploi de la wilaya s'emploie à assurer le bon déroulement de l'opération d'inscription des demandes de cette allocation et réunir toutes les conditions et facilités nécessaires à la satisfaction des citoyens, a-t-on indiqué.

Et d'ajouter, à ce titre, que la wilaya

de Djanet bénéficie de 30% des offres d'emploi dégagés par la wilaya d'Ilizi.

Le ministre qui a procédé, en compagnie des autorités locales, à l'inauguration du siège de l'agence de la caisse nationale d'assurance des travailleurs salariés (CNAS), sis au quartier "Ifri" au chef lieu de la wilaya, a appelé, à cette occasion, les institutions de son secteur d'assurer un service de qualité aux citoyens.

Cette structure qui compte 1.919 souscripteurs, a procédé à l'établissement de 99 cartes Chifa, la remise de 25 autres et la réalisation en cours de 38 cartes, selon les explications fournies par les responsables.

Le ministre, qui a visité une exposition sur les services des structures relevant de son secteur au niveau de la wilaya, a, au terme de cette visite, remis des titres de permanence au profit des jeunes diplômés bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), au nombre de 221 jeunes diplômés, ainsi que des titres d'exploitation des locaux relevant du secteur.

## CONSTANTINE

### Départ du 1er groupe de hadjis en direction des Lieux saints

Le premier groupe de pèlerins algériens a quitté, dans les premières heures du jeudi matin, l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine en direction des Lieux saints pour accomplir les rites du Hadj pour la saison 2022/1443.

Deux cent cinquante et un (250) passagers (hommes et femmes) de la région Est du pays ont pris ce premier vol d'Air Algérie à destination de l'Arabie Saoudite pour effectuer le cinquième pilier de l'Islam, selon les informations recueillies auprès des responsables des Douanes algériennes.

Selon la même source, 18 vols sont au programme de cette saison "Hadj 2022" du 16 juin au 2 juillet à partir de l'aéroport international Mohamed Boudiaf et devront assurer le transport de plus de 5.000 hadjis selon un planning de voyage arrêté de concert avec les différentes parties concernées. Le premier vol des pèlerins à destination des Lieux Saints depuis l'aéroport de Constantine compte parmi ses passagers 13 membres de la mission locale (encadreurs et de guides religieux) qui veilleront à l'accompagnement des hadjis le long de la période d'accomplissement de ce rite, a fait savoir le directeur de wilaya des Affaires religieuses et des wakfs Belkheir Boudraa.

ALORS QUE LA SCÈNE SYNDICALE EST EN ÉBULLITION

# Nouvelle flambée de l'essence au Maroc

● Le Premier ministre lui-même, un magnat du pétrole, est la cible de critiques en raison de sa double casquette de dirigeant politique et d'actionnaire principal d'Afriquia, leader sur le marché local des hydrocarbures (avec Total et Shell).

Les prix des carburants à la pompe ont atteint de nouveaux records jeudi au Maroc, suscitant la colère des syndicats et des appels au gouvernement pour protéger le pouvoir d'achat.

L'essence sans-plomb frôle désormais les 18 dirhams (1,70 €) le litre et le gazole près de 16 dirhams (1,50 €), des niveaux jamais égalés, dans un contexte de hausse de l'inflation et de faible croissance. Dans une lettre diffusée mercredi, la Confédération démocratique du travail (CDT), un des principaux syndicats, a exhorté le chef du gouvernement Aziz Akhannouch à "intervenir d'urgence pour protéger le pouvoir d'achat de la classe ouvrière et de la population en général, et se rendre compte de l'ampleur des souffrances qu'ils subissent".

Trois autres syndicats, de moindre représentativité, ont appelé à une



grève nationale lundi dans la fonction publique, les collectivités locales et les transports pour protester contre la cherté de la vie. Le Maroc fait face depuis déjà plusieurs mois à des hausses continues des prix, en particulier des hydrocarbures, conséquence notamment de la guerre en Ukraine. De nom-

breuses voix s'élèvent à nouveau, y compris sur les réseaux sociaux, pour réclamer le plafonnement des marges "exorbitantes" des distributeurs de carburants.

Le Premier ministre lui-même, un magnat du pétrole, est la cible de critiques en raison de sa double casquette de dirigeant politique et

d'actionnaire principal d'Afriquia, leader sur le marché local des hydrocarbures (avec Total et Shell). Le gouvernement se refuse jusqu'à présent à subventionner les carburants comme avant 2015.

Mais il a doublé le budget consacré aux subventions pour le gaz butane, la farine et le sucre à hauteur

de 32 milliards de dirhams (2,8 milliards €).

Le gouvernement a également déboursé environ 1,4 milliard de dirhams (environ 130 millions €) depuis avril pour aider les transporteurs routiers (soit 180 000 véhicules) à la suite d'un mouvement de grève. "Le gouvernement est en train d'étudier les marges possibles pour revoir à la hausse le montant de ces aides", a déclaré jeudi le porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire.

Mais les hausses de prix sont "liées à un contexte international (...) et l'incertitude sur les niveaux qu'ils pourraient atteindre augmente chaque jour", a ajouté M. Baitas. Dans l'opposition, l'Union socialiste des forces populaires (USFP), exige une baisse des taxes indirectes et une augmentation de l'impôt sur les sociétés.

R. I./Agences

ENTRE PÊCHE ET COVID

## L'OMC adopte à l'arrachée un paquet de mesures

Les 164 États membres de l'OMC ont réussi à s'accorder sur un paquet de mesures allant de la suppression de subventions à la pêche, à la levée temporaire des brevets sur les vaccins anti-Covid, en passant par l'insécurité alimentaire, un résultat "sans précédent" arraché après cinq jours d'intenses négociations.

C'est "un ensemble de résultats sans précédent. Il y a longtemps que l'OMC n'avait pas obtenu un nombre aussi important de résultats multilatéraux. Les résultats démontrent que l'OMC est capable de répondre aux urgences de notre époque", a déclaré la directrice de l'OMC Ngozi Okonjo-Iweala, devant les chefs de délégation.

La conférence avait pour ambition non seulement de s'attaquer à l'insécurité alimentaire créée par la Russie, mais aussi supprimer des subventions qui facilitent la pêche illégale et vident les océans, lever temporairement les brevets qui protègent les vaccins anti-Covid ou encore réformer l'OMC elle-même.

Mais lorsque la réunion a débuté dimanche, l'espoir de conclure sur tous ces sujets était mince, tant les divergences entre délégations restaient importantes. Mme Ngozi elle-même a rappelé qu'elle plaçait la barre du succès à l'adoption d'un ou deux textes.

La ministérielle a duré pratiquement 36 heures de plus que prévu. C'est finalement aux alentours de 03H00 GMT que le marteau qui marque l'adoption formelle des textes a été abattu.

Valdis Dombrovskis, commissaire européen chargé du commerce, a salué "un résultat important et de portée mondiale", mais "les profondes divergences ici confirment que l'organisation a besoin d'être réformée en profondeur".

Katherine Tai, son homologue américaine, a préféré souligner "la rapidité" de l'OMC dans le dossier des vaccins.

Le texte sur l'insécurité alimentaire était très at-

tendu, bien qu'il ne s'agisse que d'une déclaration ministérielle.

La guerre menée par les Russes prive le monde de céréales et d'engrais, fait flamber les prix et menace de faim des millions de gens dans le monde.

Le document adopté souligne l'importance "de ne pas imposer de prohibitions ou de restrictions à l'exportation" qui soient contraires aux règles de l'OMC. Il demande que toutes mesures d'urgence introduites pour répondre à des préoccupations en matière de sécurité alimentaire, comme un gel des exportations, "soient temporaires, ciblées et transparentes", et soient notifiées à l'OMC.

Un second texte protège les achats de nourriture du Programme alimentaire mondial de restrictions qui pourraient être imposées par certains pays.

Jusqu'à la dernière minute, l'accord sur la pêche est resté incertain, et même si le texte est édulcoré par rapport aux ambitions initiales, Mme Ngozi n'a pas moins revendiqué un succès.

C'était l'un des sujets phare de cette ministérielle. Les négociations sur le sujet ont été lancées il y a plus de 20 ans et s'inscrivent dans les objectifs du développement durable de l'ONU. Il s'agit en particulier d'interdire certaines formes de subventions qui peuvent encourager les prélèvements illégaux.

Pour aider les pays en développement, l'OMC veut mettre en place un fonds permettant d'apporter une assistance technique et aider leurs pêcheurs à se tourner vers une pêche plus durable. Le texte a été critiqué par plusieurs ONG qui estiment qu'il se trompe de cible.

Après deux ans et demi de lutte contre la pandémie de Covid-19 les États membres ont réussi à s'accorder sur la facilitation du commerce des biens médicaux nécessaires à la lutte contre les pandémies.

R. I./Agences

SOUDAN

## " Grave insécurité alimentaire " pour 15 millions de personnes

Plus de 15 millions de Soudanais, dont le pays s'enfoncé dans le marasme politique et économique, font face à une situation de crise alimentaire, s'alarme l'ONU dans un communiqué publié jeudi. «Un nombre record de 15 millions de personnes au Soudan — un tiers de la population — sont actuellement confrontées à une insécurité alimentaire aiguë», selon une évaluation de la sécurité alimentaire réalisée par le Programme alimentaire mondial (PAM).

Et la situation n'est pas prête de s'améliorer: d'ici septembre ce seront «18 millions de Soudanais, soit environ 40% de la population du pays qui feront face à une situation de crise alimentaire» préviennent le PAM et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué conjoint.

La semaine dernière déjà, l'ONG Save the Children annonçait le décès lié à la faim de deux enfants dans le Darfour-Nord.

«Un signe alarmant de ce qui pourrait arriver», a commenté l'ONG dans un communiqué.

Pour les deux agences onusiennes, les chocs climatiques (inondations et sécheresses) et les déplacements de population contribuent à aggraver l'insécurité alimentaire, de même que les affrontements armés et les récoltes insuffisantes de cette saison.

Conséquence du conflit entre la Russie et l'Ukraine, la baisse des importations et la hausse des prix des matières premières touchent de plein fouet les Soudanais.

Si l'ensemble des 18 régions que compte le Soudan sont touchées par l'insécurité alimentaire, c'est la localité de Krink, au Darfour, à l'ouest du Soudan, où des affrontements début avril ont causé la mort 179 personnes et en ont déplacé 150 000 qui est la plus affectée du pays avec 90% de sa population souffrant de la faim selon le communiqué conjoint.

Alors qu'au Soudan le blé et le pain manquent partout, les agriculteurs peinent à écouler leurs récoltes: le gouvernement qui jusqu'ici achetait chaque année leurs récoltes, n'a plus d'argent.

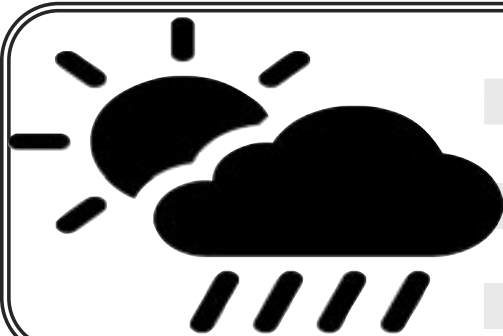
Les caisses de l'État sont vides, depuis le coup d'État du chef de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhane, en octobre.

Le pays, l'un des plus pauvres au monde, a perdu son aide internationale, soit 40% de ses recettes, en rétorsion au putsch.

De plus, la livre soudanaise s'est effondrée et le Soudan est pris à la gorge par une inflation s'élevant à 200%.

Sorti en 2019 de trente années de dictature militaro-islamiste du général Omar el-Bachir déchu après une révolte populaire, le Soudan ne cesse de s'enfoncer dans le marasme politique et économique.

R. I./Agences



Alger 29°

Oran 31° / Béchar 41°

Annaba 30° / Biskra 41°

Ghardaïa 40° / Tlemcen 36°

Djelfa 36° / Sétif 35°

Constantine 37° / Jijel 30°

# Horaires de prière

à Alger du Samedi 18 Juin 2022

<b>Fajr</b>	<b>03:30</b>
<b>Chourouk</b>	<b>05:30</b>
<b>Dhuhr</b>	<b>12:48</b>
<b>Asr</b>	<b>16:38</b>
<b>Maghrib</b>	<b>20:06</b>
<b>Isha</b>	<b>21:51</b>

## NUMÉROS UTILES

Covid-19 : 3030

Douanes : 1023

Pompiers : 1021 ou le 14

Police nationale : 1548 ou le 17

Mauvais traitement contre enfant : 1555 et 1111

SAMU Mustapha Bacha : 3016

Centre anti Cancer : 3003

Assistance médicale téléphonique : 115

Gendarmerie nationale : 1055 et 112

Police enlèvement d'enfants : 104 ou 107

Violence contre Femmes et enfants : 021 369 999

Association algérienne de psychiatrie : 1512

CNAS, assurés sociaux : 3010

Assistance et détresse jeunesse : 116

SAMU Civil : 16 ou 021.61.00.17

Centre Antipoison : 021 97 98 98

Pompes funèbres d'Alger : 021.73.56.56 - 021.73.69.69

Aéroport d'Alger : 021.50.91.91 (transfert des appels aux comptoirs des compagnies aériennes)

Algérie Telecom: 100, 101 et 107

Sonelgaz (dépannage gaz et électricité): 3303

Seal (dépannage): 1594

Renseignements administratifs : 1100

Ministère de l'intérieur : 1021

Ministère du Commerce : 1020

Ministère de la Justice : 1078

Ministère des Finances : 1025

Ministère de l'Education nationale : 1075

Garde-côtes : 1054

Généralisation de la langue Amazigh : 1066

Serveur vocal chèques postaux : 1530

Demandeurs d'emploi (Anem) : 3005

Veille et alerte sur la gestion des déchets : 3007

Renseignements retraite (CNR) : 3011

Porteur de carte CIB (réclamation) : 3020

Scouts musulmans algériens : 3033

Protection des consommateurs : 3311

Soins de personnes malades à domicile : 3399

Locataires AADL : 3040

# Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lermondeadm.com



Tous les jours  
dans les kiosques

CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS

## PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

# Le Monde

Fondation pour  
L'édition et la Publicité

Édité par :  
Eurl El Haouafize

Président Directeur Général  
Directrice des Publications :

Mme. K. Semrouni

Fondée par :

Mme. K. Semrouni

Rédacteur en chef

Lyes Menacer

Siège social :

27, Avenue Victor  
Hugo (Alger)

Tél/Fax :

044 19 03 30

Impression :

SIA

Compte bancaire (BDL) numéro :

005001112145636147

ANEP:

Tél-Fax : 021737128-021739559

Diffusion :

Ouest-Centre-Est

L'équipe du journal  
Le Monde de  
l'administration fait  
part de cette célèbre  
citation du dramaturge  
américain Arthur Miller :  
«Un bon journal, c'est  
une nation qui se parle  
à elle-même.»

DEVANT CES ÉPISODES EXCEPTIONNELS

# Voilà comment le corps réagit à la canicule

- Au final, les conseils à retenir sont simples : boire de l'eau, se rafraîchir de temps en temps, éviter les températures les plus élevées, et suivre les préconisations des autorités. Et, bien entendu, s'occuper aussi de ceux qui sont les plus vulnérables durant ces épisodes exceptionnels.



D.R.

Les températures avoisinent les 40 et 45°C dans les prochains jours et... sous l'ombre SVP ! Ces températures élevées affectent nos organes et peuvent être dangereuses. Certes, il est recommandé de boire suffisamment d'eau, de se mettre à l'abri de la chaleur et de ne pas faire d'exercice physique intense. Bref, il s'agit de se protéger dans la mesure du possible afin d'éviter de subir un coup de chaleur qui pourrait mettre la vie en péril. Mais, comment le corps humain fait-il face à ces conditions de chaleur extrêmes ? Pourquoi sont-elles si dangereuses ? Lesquels de nos organes sont les plus affectés en cas d'élévation des températures, et à partir de quand les choses se détériorent-elles ? Il faut savoir la température du corps humain fluctue généralement entre 36 et 38 °C. À l'intérieur de cette plage, les réactions biochimiques sont capables de se dérouler normalement, condition sine qua non au bon fonctionnement de nos cellules et de nos organes. Pour s'adapter aux changements environnementaux qui pourraient le faire sortir de cette zone de confort, comme lors d'une canicule, le corps humain est bien équipé. Les variations anormales de température corporelle déclenchent une réponse physiologique de notre organisme. Celle-ci vise à ramener notre température interne à des niveaux plus habituels. Cette thermorégulation peut être comparée à un thermostat domestique : si la température s'écarte trop de la température de consigne, les systèmes de chauffage ou de climatisation se mettent en branle pour atteindre à nouveau la température souhaitée. Dans le corps humain, ce thermostat est situé à la base du cerveau, dans une région appelée hypothalamus. C'est à cet endroit que l'information fournie par les capteurs de température situés dans nos organes périphériques, comme la peau ou les muscles, est intégrée et traitée, déclenchant une réponse physiologique lorsque nécessaire. Une fois la réponse en-

clenchée, la première réaction physiologique (et la plus importante) est la production de sueur. En s'évaporant, celle-ci permet de dissiper la chaleur, au niveau de la peau et des extrémités du corps (mains, pieds).

## Que disent les médecins ?

Ce système est très efficace pour rafraîchir l'organisme, mais il peut nécessiter jusqu'à 2 litres d'eau par heure en cas de chaleur extrême. Pour cette raison, comme nous le verrons plus loin, lors de températures élevées, le corps gère son eau au plus juste, la recyclant au maximum. Néanmoins, pour maintenir les capacités de thermorégulation de notre organisme, il est essentiel de boire pour remplir à nouveau le réservoir. Si l'on ne s'abreuve pas suffisamment, le risque est de manquer d'eau, et donc de perdre la capacité de transpirer et de se rafraîchir, ce qui peut entraîner une surchauffe de nos organes. En buvant, nous absorbons également les électrolytes et les sels nécessaires au maintien du pH sanguin et au bon fonctionnement de nos cellules. Le système cardiovasculaire est l'un des premiers affectés. Afin de pouvoir transpirer, il faut que le flux sanguin se déplace des organes centraux vers les organes périphériques pour qu'il puisse s'y refroidir. Une des conséquences visibles est que, souvent, les gens qui souffrent de la chaleur rougissent. La perte d'eau par la transpiration et la redistribution du flux sanguin provoque une chute de la tension artérielle. Pour tenter de compenser, afin de maintenir la circulation sanguine à travers les organes vitaux, les battements du cœur s'accroissent. Si la redistribution du flux sanguin s'accompagne d'une trop grande perte d'eau, la tension artérielle diminue dangereusement, ce qui peut provoquer des évanouissements, signes d'un coup de chaleur. Si cette chute de tension n'est pas traitée, elle peut entraîner, dans les cas les plus graves, une insuffisance cardiaque. Des médecins qui ont réagi dans le dernier numéro du magazine français *Le Point* estiment que le cerveau est un autre organe vital

qui souffre du stress en cas de fortes chaleurs. L'augmentation des températures perturbe la communication entre les cellules nerveuses et peut même les endommager, voire provoquer leur mort. En effet, la chaleur affecte la structure de l'ADN et des protéines, ainsi que l'intégrité des membranes cellulaires. La déshydratation cause également des déséquilibres électrolytiques qui peuvent perturber la communication entre les cellules nerveuses et les cellules musculaires.

## Le métabolisme en effervescence !

Fait remarquable, le cerveau est notamment refroidi par le système respiratoire. En cas de surchauffe, le corps augmente la fréquence de la respiration, rafraîchissant ainsi le sang qui part au cerveau et qui en revient, par des mécanismes de refroidissement de surface et d'échange de chaleur. Ce système peut littéralement être considéré comme une climatisation naturelle. Autre organe important qui reçoit moins de sang lors des fortes chaleurs : l'intestin. Cette perte entrave son bon fonctionnement et, dans les cas extrêmes, provoque des nausées et des vomissements. Enfin, la perte d'eau et de sels via la transpiration influe également sur les voies urinaires. Sous l'influence d'une hormone spécifique produite par le cerveau (l'hormone antidiurétique), la réabsorption de l'eau et des sels est stimulée, afin de compenser la perte de pression artérielle dans le système cardiovasculaire. Par conséquent, nos reins produisent de moins en moins d'urine. Celle-ci est concentrée, ce qui se manifeste par sa couleur plus brune. Nous allons moins souvent aux toilettes ; lorsque les périodes de fortes températures se prolongent et que l'on est déshydraté, le tissu rénal peut être endommagé, et les reins ne plus fonctionner correctement. « Le système thermorégulateur de notre organisme est particulièrement bien adapté, ce qui nous permet de faire face à des conditions de chaleur extrêmes. Aussi, la

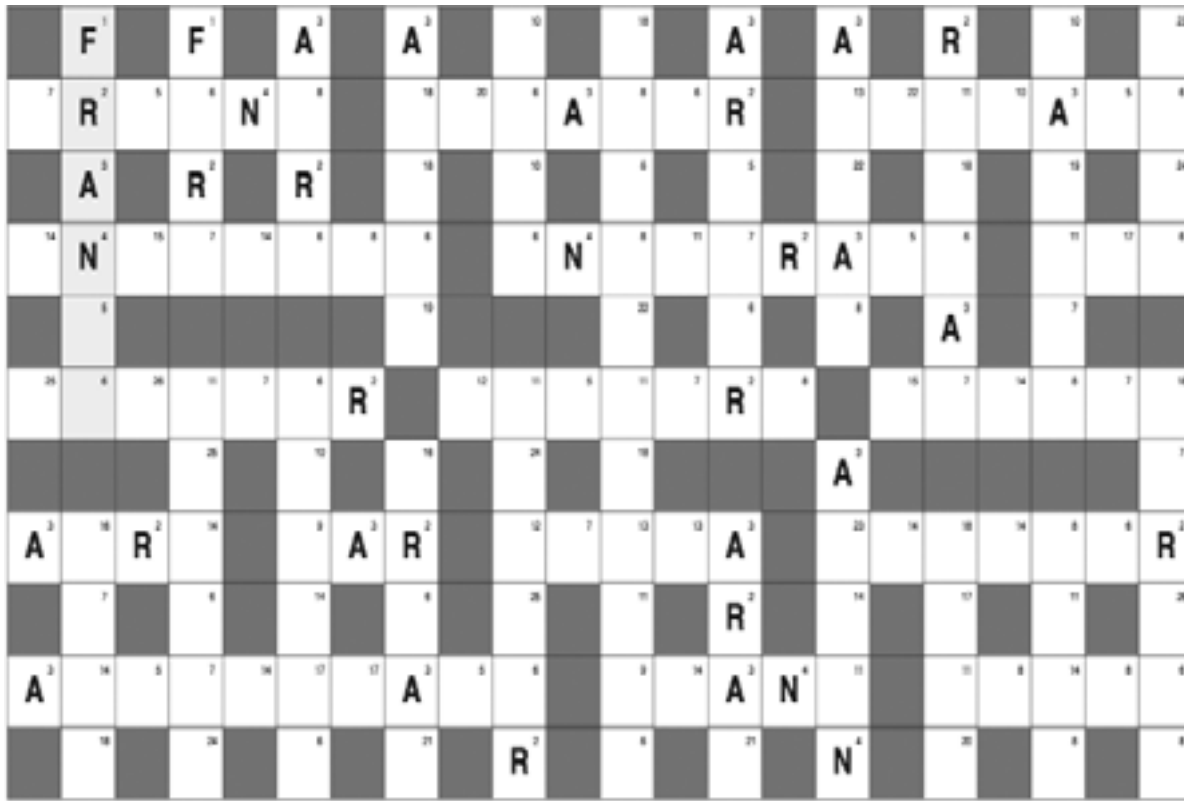
chaleur déclenche une réaction comportementale. Lorsque la température monte, notre soif augmente et nous avons tendance à chercher des endroits plus frais et plus confortables », soulignent les médecins. Cependant, en cas d'épisode caniculaire, notre organisme est soumis à un stress intense, et sa thermorégulation peut atteindre ses limites. Une température corporelle supérieure à 40 °C pousse le système dans ses retranchements, voire au-delà de ses capacités d'auto-rétablissement. Dans ce cas, le risque de perte de contrôle de la régulation de la température est réel, ce qui peut compromettre le fonctionnement des organes. L'organe le plus vulnérable à cet égard est probablement le cerveau, avec un risque de réaction inflammatoire systémique qui, à son tour, entraîne des lésions cérébrales, voire la mort.

## L'organisme, ça s'écoute et s'entretient

« Les gens qui n'écourent pas leur corps, ne boivent pas d'eau et négligent les conseils donnés par les autorités sanitaires en période de canicule amènent leur corps aux limites de la physiologie humaine. Ils risquent l'épuisement ou le coup de chaleur, lequel peut avoir des conséquences potentiellement fatales en cas de défaillance de plusieurs organes », alertent les médecins soulignant que cela est valable « pour les personnes à risque comme les personnes âgées et les patients qui ont des antécédents de maladies cardiovasculaires. En outre, les personnes âgées pourraient être moins conscientes des dangers de la chaleur, car leurs capteurs de chaleur corporelle fonctionnent moins bien que ceux des jeunes ». Les bébés et les tout-petits, quant à eux, dépendent de la vigilance de leurs parents, qui doivent être attentifs à prendre les mesures nécessaires à leur protection. En outre, il est important de limiter la consommation de boissons contenant de l'alcool ou de la caféine, car ces substances ont elles-mêmes des effets déshydratants.

Synthèse : Nadine. B

Mots codés

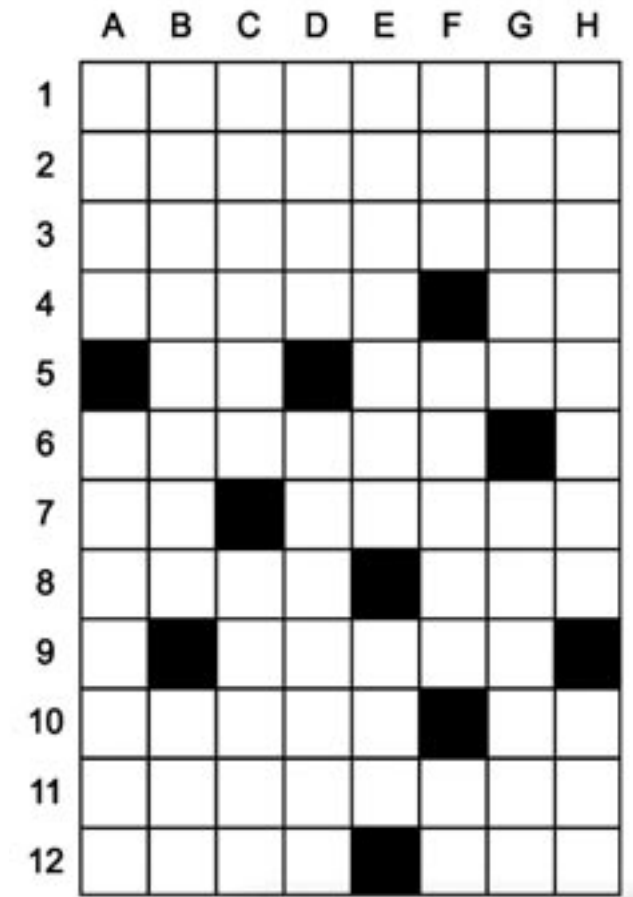


Mots mélangés

ACETONE AIRAIN  
 CAISSIER CAVALCADE  
 CORNICHON CORTEX  
 DISCOURS DROIT  
 ECOUTER ECULE EMOI  
 FANER FRIRE GARDERIE  
 GARNEMENT GERFAUT  
 IMMODERE INDEFINI  
 LOISIR MARITIME  
 MOMENT MOSCOVITE  
 NAJA ODEUR  
 ONE-STEP PENE  
 PRECARITE RANG  
 REMIGE RENVOI  
 REVOLU SARDINIER  
 SECHER SENE SERIER  
 TEMPLE

S P E N E R G N S R T E M P L E  
 R E D O E M I A E R R R R I T G  
 U T A H I A E I R E T E N I N E  
 O S C C R R N X I N C D V A R R  
 C E L I E I E S E A E O R O J F  
 S N A N D T S M R F C M U O L A  
 I O V R R I O I I S U M E T I U  
 D O A O A M T N O G L I D N E T  
 I S C C G E I M E L E M O I T R

Mots croisés



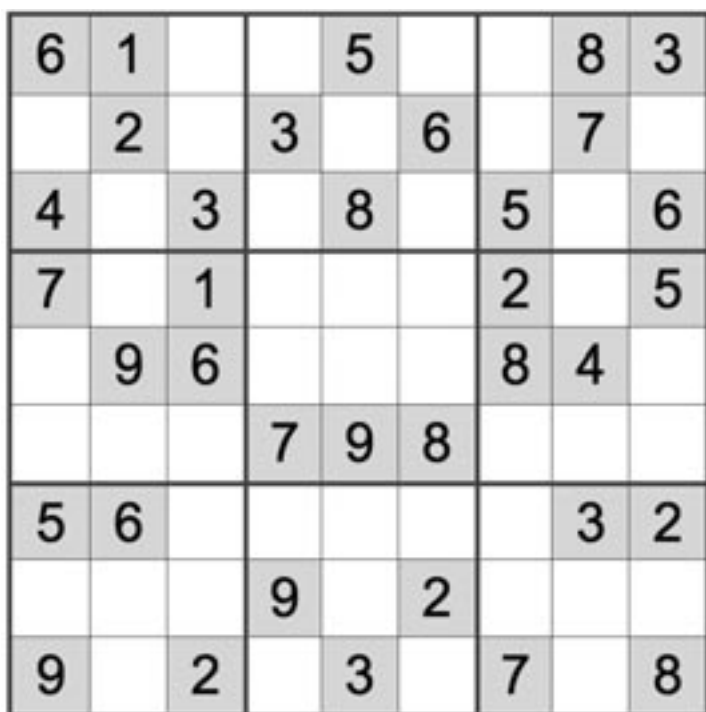
HORIZONTALEMENT :

1. Lubriques. 2. Lac des Andes. 3. Plante en buissons. 4. Julien, héros de roman. Presque un million d'octets. 5. Groupe d'États unis. Premier babil. 6. Terre australe. 7. Sur le do. Posture de yoga. 8. Adversaire de l'État. Comme un frère au couvent. 9. Provoquer des bâillements. 10. Impératrice d'Orient. Lettres devant un prêtre. 11. Telles des affaires réglées.

VERTICALEMENT :

A. Mis à une autre place. Avec lui, on boit la tasse. B. Habitant du Finistère. Au moins deux manches au bridge. C. Mesurée à la scierie. Enceinte pour le combat. D. Produit d'entretien. Elle passe à Dinan. E. Épluchais une noix. Assaisonnement en grains. F. Pianiste ou actrice. Emporta le roi d'Espagne. Vieux do. G. Sur la crête des vagues. Exposer une histoire. H. Guerrier de l'ancien Japon. Élément de l'alphabet grec.

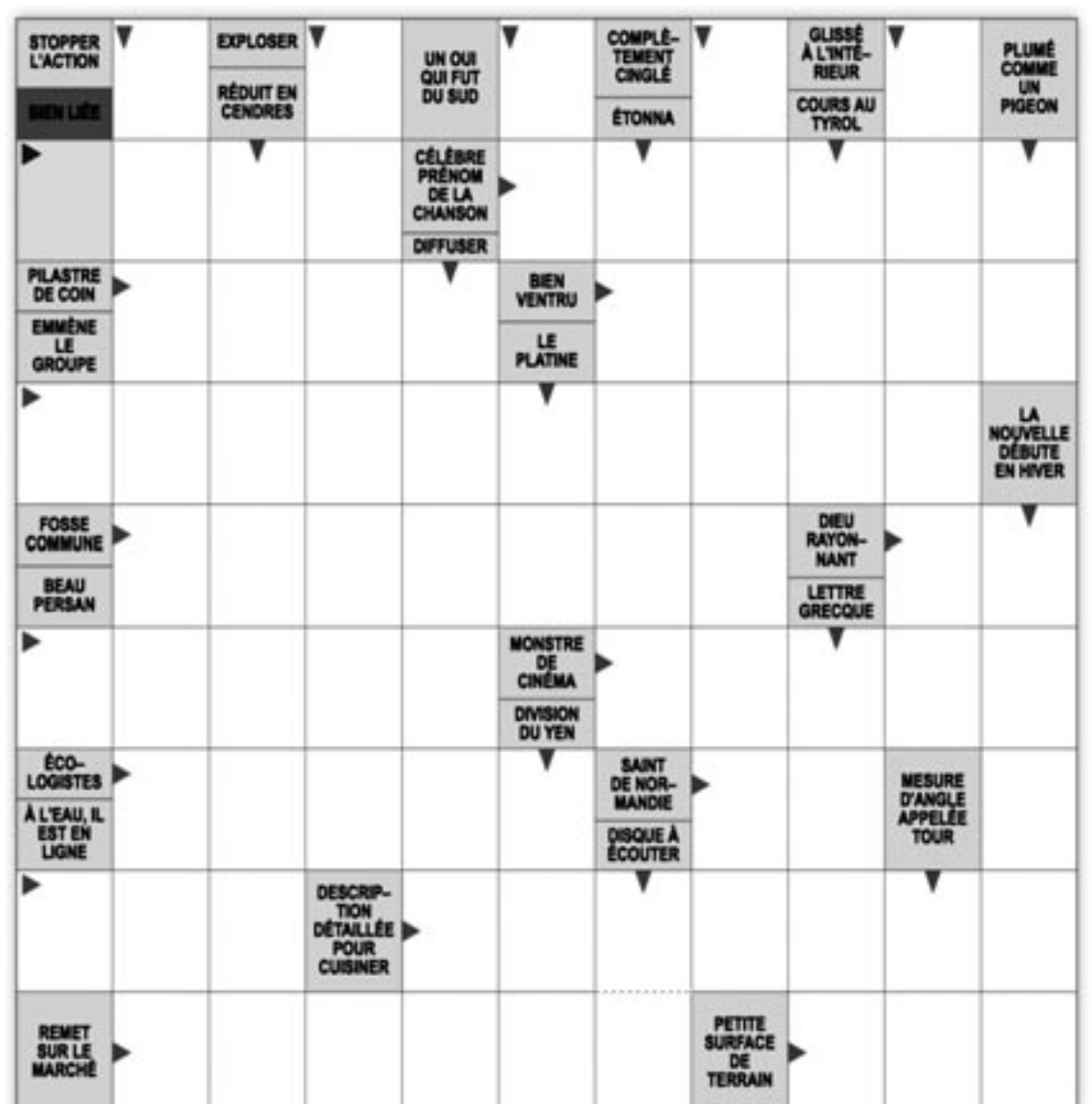
Sudoku



9	4	2	6	3	9	2	4	8
1	8	9	7	2	6	8	3	1
5	6	7	8	1	4	9	3	2
2	5	4	7	9	8	3	6	1
3	9	6	5	2	1	8	4	7
7	8	1	4	6	3	9	5	2
4	7	3	1	8	9	5	2	6
8	2	5	3	4	6	1	7	9
6	1	9	2	5	7	4	8	3

Solution sudoku

Mots fléchés



# Crumble d'aubergine

## au parmesan



- Difficulté : Recette facile
- Temps de préparation : 15 minutes
- temps de cuisson : 50 minutes

### Ingrédients pour le crumble d'aubergine et parmesan

- 4 grosses tomates bien mûres (250 gr environ)
- 2 gousses d'ail
- 1 belle aubergine

- 1/2 bouquet de basilic frais
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre

### Pour la pâte du crumble

- 110 gr de farine
- 75 gr de parmesan
- 100 gr de beurre
- 30 gr de chapelure dorée
- Basilic sec
- Sel, poivre

### Préparation étape par étape du crumble d'aubergine

- Préchauffer votre four à 180° C.
- Peler les tomates et coupez les en dés.
- Les faire revenir dans une marmite avec un filet d'huile d'olive. Saler, poivrer (si vous aimez, ajouter du piment d'Espelette).

- Ajouter l'ail écrasée, le basilic frais ciselé.
- Couvrir et mijoter quelques minutes.
- Couper l'aubergine en deux dans le sens de la longueur et découper des demi tranches de 1 cm d'épaisseur environ.
- Les mettre dans la marmite et ajouter un peu d'eau.
- Couvrir et laisser cuire.
- Vérifier que les aubergines ne manquent pas d'eau.
- Retirer du feu et répartir dans un plat à gratin.
- Préparer la pâte du crumble en sablant entre vos mains tous les ingrédients.
- Recouvrir les aubergines uniformément et enfourner jusqu'à ce que le crumble soit bien doré.
- Servir chaud à la sortie du four.

## Brick au thon et harissa

### Ingrédient pour 5 à 10 bricks au thon

- des feuilles de bricks de préférence carré
- 3 belles pommes de terre
- Persil et coriandre ciselés
- Huile d'olive
- Cumin, sel
- 1 boîte de thon émietté au naturel
- 1 Oeuf, 1 par feuille de brick
- Portion de fromage fondu ou fromage râpé
- Harissa

### Etales et préparation

- Épluchez les pommes de terres, les couper en dés et les mettre à cuire



- avec de l'eau et du sel.
- Les écraser à la fourchette et y rajouter le cumin, le persil, la coriandre et l'huile d'olive.
- Égouttez le thon. Déposez une brick sur une assiette.

- Repliez les bords pour d'obtenir un carré.
- Badigeonner d'harissa. Déposer une cuillère de pommes de terre, une couche de thon, casser l'œuf sur l'ensemble.
- Ajouter le fromage râpé et rabattre chaque pointe l'une sur l'autre on obtient un triangle.
- Faire chauffer l'huile de friture. Faire glisser la brick dans la poêle très délicatement sans risquer de vous brûler. Laissez dorer.
- Si vous n'aimez pas le jaune coulant, vous pouvez laisser cuire la brick plus longtemps.
- Déposez sur du papier absorbant. Dégustez avec du citron.

## Veloute de legumes eclats de noisettes



### Ingrédients pour 2 assiettes creuses

- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 1/2 poireau
- 1 poignée d'haricots verts
- 1 pomme de terre
- 2 carottes
- Un cube de bouillon de volaille
- 1 bol de petits pois
- 1 cuillère à soupe de crème légère
- Poivre du moulin
- 1 litre d'eau
- 1 feuille de laurier
- des noisettes concassées
- Sel (au cas où)

### Étapes de préparation du velouté

- Épluchez, lavez et coupez tous vos légumes en petits morceaux.
- Mettre dans une casserole et ajoutez de l'eau qui recouvre les légumes.
- Ajoutez la feuille de laurier, le bouillon de volaille et l'ail.
- Couvrir en faisant cuire à feu moyen pendant 30 – 45 minutes environ. Les légumes doivent être bien fondants.
- Surveillez le niveau d'eau et rajoutez progressivement.
- Lorsque les légumes sont bien cuits, retirez la feuille de laurier et avec le mixer plongeant, moulinez la soupe jusqu'à obtenir une texture lisse.
- Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire car le bouillon de volaille est déjà salé.
- Incorporez la cuillère de crème et continuez de mixer.
- Au moment de servir, poivrez d'un tour de moulin et parsemez d'éclats de noisettes.
- Consommez bien chaud.

## Salade de Pois chiches libanaise

### Ingrédients

- 400 gr de pois chiches en conserve égouttés
- 1 oignon rouge émincé finement
- un demi piment vert haché finement
- 1/2 bouquet de persil frais ciselé
- Un peu de coriandre ou menthe fraîche ciselée
- 1/2 jus de citron
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel, poivre
- Cumin en poudre

### Préparation de la salade avec

### des pois chiches secs

- Faire tremper une nuit dans l'eau froide les pois chiches.
- Le lendemain, égouttez les puis rincez.
- Remettez les dans une casserole remplie d'eau froide.
- Portez à ébullition avec une pincée de bicarbonate et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils deviennent bien tendres (C'est ainsi qu'ils doivent être cuits pour cette salade).
- Épluchez l'oignon puis émincez-le le plus finement possible (au hachoir si vous avez).

- Faire de même pour le piment, le persil, la coriandre rincés.
- Mettre dans un grand bol et mélangez ensemble avec l'huile d'olive et le jus de citron. Assaisonnez.
- Ajoutez l'oignon, le persil, la coriandre, le piment finement hachés et ajouter les pois chiches cuits, égouttés rincés et refroidis ou ceux en conserve rincés.
- Mélangez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.
- Pour finir, parsemez de cumin en poudre. Mettre au frais et servir cette salade de pois chiches bien fraîche

## Feuille de brick maison irratable

### Quels ingrédients pour la pâte à feuille de brick

- 200 gr de farine
- 50 gr de semoule extra fine
- Une pincée de sel
- 1 oeuf entier
- Eau

### Préparation des feuilles de brick maison

- Dans un saladier, verser la farine, la semoule, le sel, l'œuf et l'eau.
- Mélanger énergiquement au fouet

- en rajoutant progressivement de l'eau jusqu'à obtenir une pâte qui ressemble à une pâte à crêpe.
- Passer ensuite le mélange au blender pour 2 minutes environ rentre la préparation bien lisse sans grumeaux.
- Préchauffer la poêle à crêpe anti-adhésive à feu très doux.
- Hors du feu et avec un pinceau, badigeonner toute la surface de la crêpière en croisant vos gestes une fois verticale et une fois horizontale.
- Attendre que les extrémités de la crêpe se détachent des bords puis retirez la délicatement sur un plat de ser-

- vice.
- Déposer au fur et à mesure chaque feuille cuite sur un linge propre et huiler légèrement sa surface pour que celle-ci ne se dessèche pas.
- Continuez jusqu'à épuisement de la pâte.
- Une fois terminée, emballer les feuilles de brick de film alimentaire afin d'éviter qu'elles deviennent sèches.
- Vous pouvez les utiliser de suite pour réaliser des bricks, des boureks ou des cigares ou les conserver au frais jusqu'à leur utilisation ultérieure.

## AFFAIRE DE ÉTUDIANTS ARNAQUÉS

### Trois influenceurs lourdement condamnés

Le verdict dans l'affaire de étudiants arnaqués a été rendu jeudi 16 juin par le tribunal de Dar El Beida à Alger. Gérant de l'agence Future Gate et principal accusé, Oussama Rezagui a écopé d'une peine de 7 ans de prison ferme assortis de 7 millions de dinars d'amende. Les influenceurs Boudjemline Farouk alias Rifka, Numidia Lezoul et Aberkane Mohamed dit Stanley, à une année de prison ferme et 100 000 dinars d'amende chacun.

Deux assistantes du gérant de l'agence Future Gate ont également été condamnées à un an de prison et une troisième employée à quatre mois fermes. Ils sont tous accusés d'avoir arnaqué des étudiants algériens voulant s'inscrire dans les universités étrangères, notamment en Ukraine, en Turquie et en Russie, en leur faisant payer des sommes faramineuses.

Pour en remonter les fils, l'affaire a été confiée à la brigade centrale de lutte contre les crimes liés au crime organisé ainsi que la brigade criminelle. L'affaire a éclaté au grand jour le 20 janvier dernier, quand le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beida a ordonné le placement de onze mis en cause en détention provisoire et de trois autres sous contrôle judiciaire dans cette affaire d'escroquerie par une société écran dont ont été victimes plus de 75 étudiants algériens.

Le juge d'instruction avait alors fait de graves révélations et expliqué que la société fictive incriminée a « obtenu des fonds en monnaie nationale et en devise et traite avec des bureaux à l'étranger, en coordination avec des personnes de différentes nationalités supposées assurer le paiement des frais, et ce avec la participation d'influenceurs connus via les réseaux sociaux qui ont contribué dans une large mesure à faire la promotion de cette société écran en Algérie et à l'étranger ».

La décision a été prise de délivrer des commissions rogatoires nationales et internationales ainsi que des mandats d'arrêt internationaux. Ces personnes condamnées ont recouru « à la tromperie, aux mensonges et à des manœuvres frauduleuses » sous couvert d'une société commerciale fictive, et cela à travers l'usage de spots publicitaires promotionnels et attractifs sur les pages des réseaux sociaux, selon les déclarations du Procureur de la République principal près le tribunal de Dar El Beida.

Monnayant des sommes d'argent importantes, la société fictive avait promis à ses victimes de leur assurer un visa et d'un accompagnement à l'aéroport international Houari Boumediene, en plus de l'accueil au niveau du pays d'accueil, et leur inscription à l'université. Les victimes de cette escroquerie auraient versé, chacun, des montants entre 300 000 DA et 3 millions de dinars algériens.

Mais la rêve a viré au cauchemar quand certains étudiants se sont rendus effectivement dans les pays pour leurs études avant de se retrouver abandonnés à leur sort, sans argent et sans aucune assistance comme cela leur avait été miroité. Certains ont témoigné qu'après avoir épuisé toutes leurs économies, il leur était quasiment impossible de revenir au pays.

Ines D.

## SAISON DU HADJ 2022 INSTALLATION D'UN COMITÉ DE SUIVI

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a procédé, jeudi, à l'installation du comité de suivi de la saison du Hadj 1443/2022, selon un communiqué du ministère. Le comité installé constitue "un mécanisme pour écouter les préoccupations des citoyens et rassurer leurs proches parmi les pèlerins se trouvant dans les Lieux Saints", note la même source.

Pour ce faire, le ministère a mis à la disposition des citoyens le numéro de téléphone/fax suivant: 023 48 44 35 et l'adresse électronique hadj@marw.dz.

de l'administration  
**Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lmondadm.com

Vendredi 17 - Samedi 18 Juin 2022 / N° 1368

CORONAVIRUS

### 4 NOUVEAUX CAS ET AUCUN DÉCÈS

■ Quatre (04) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 4 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 265968, celui des décès demeure inchangé (6875 cas), alors que le nombre total des patients guéris passe à 178459 cas.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 47 wilayas n'ont recensé aucun cas.

R. N.

POUTINE

## L'OPÉRATION RUSSE N'EST PAS LA CAUSE DE L'INFLATION MONDIALE



D.R.

Le président russe Vladimir Poutine a assuré vendredi que l'offensive russe en Ukraine n'avait aucune influence sur les difficultés économiques mondiales, notamment l'inflation des prix de l'énergie. Il a accusé les "erreurs systémiques" de l'Occident.

"Nous entendons tous parler d'une prétendue 'inflation de Poutine' (...) Nos actions pour libérer le Donbass n'ont rien à voir avec ça", a-t-il affirmé durant la session plénière du forum économique de Saint-Petersbourg.

"C'est le résultat des erreurs systémiques de l'administration américaine et de la bureaucratie européenne (...) Pour eux, notre opération est une bouée de sauvetage qui leur permet de tout nous mettre sur le dos", a poursuivi le président russe, critiquant la "politique économique erronée" des pays occidentaux.

"Ils ont imprimé, distribué de l'argent et ratissé toutes les marchandises des marchés des pays tiers pour cet argent", a-t-il poursuivi.

Les Etats-Unis et les pays européens

font face à une inflation galopante qui atteint jusqu'à 11% au Royaume-Uni, tirée notamment par la hausse des prix du carburant.

La Russie n'est pas en reste, avec une augmentation des prix de 16,7% sur un an. Les cours du gaz poursuivaient leur envolée vendredi, galvanisés par le géant russe Gazprom qui ne cesse de baisser ses livraisons à l'Europe dans le contexte de l'offensive russe en Ukraine et des sanctions occidentales contre Moscou.

R. I./Agences

IL AVAIT 55 ANS

## DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE SID-AHMED FERROUKHI

■ L'ancien ministre, Sid-Ahmed Ferroukhi, est décédé hier à l'âge de 55 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le dernier poste occupé par le défunt était celui de ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques dans le gouvernement de l'ex-Premier ministre Abdelaziz Djerad en 2020.

Natif de Rouiba (Alger), il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment secrétaire général de l'Agence spatiale algérienne, et celui de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses condoléances à la famille du défunt, lit-on dans un communiqué de la Présidence. En ces douloureuses circonstances, le Président de la République a présenté "ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et prêter patience et réconfort à sa famille et proches".

R. N.



D.R.